

Agriculture vendéenne Un secteur d'excellence



L'agriculture vendéenne, dynamique, est en pleine évolution. Les métiers et techniques se modernisent, se diversifient, faisant des agriculteurs des chefs d'entreprises aux multiples facettes. Leur travail est vital pour la vie rurale et pour l'économie vendéenne. Les exploitants agricoles sont sans aucun doute les piliers de nos communes rurales. Ce dossier invite à découvrir les nouveaux défis qu'ils doivent relever, et à partager un bout de leur expérience.

À LIRE

Dossier pages 6-7

- Les atouts de l'agriculture vendéenne
- La vente directe à la cote
- Des installations agricoles en hausse
- Les défis des jeunes agriculteurs
- Formation, accompagnement, aides
- L'agriculture, c'est vital !

SOMMAIRE

VENDEE ACTIVE	Pages 2-3
À DÉCOUVRIR	Pages 4-5
DOSSIER	Pages 6-7
LE FAIT DE LA QUINZAINE	Page 8
AU QUOTIDIEN	Page 9
SORTIR EN VENDEE	Pages 10-11
ÉVÉNEMENT	Page 12



Sud Vendée
Soutien au bassin
de Fontenay

page 12

Vendée Expansion : prospection économique Des emplois pour la Vendée



De nouvelles entreprises ont choisi la Vendée grâce au travail de l'équipe de prospection économique lancée par Vendée Expansion. L'équipe continue à faire de la Vendée un terreau pour les entreprises de qualité. En deux ans, dix-neuf entreprises se sont installées et trois cent vingt-et-un emplois ont pu être créés. Thermolaquage ou NriBio font partie de la liste des arrivants.

Page 2

De la forge aux bâtiments modulaires Yves Cougnaud récompensé

Le patron de l'entreprise vendéenne, leader des bâtiments modulaires en France, vient de recevoir la Légion d'Honneur des mains du Secrétaire d'État au commerce, Hervé Novelli. Monsieur « Pas de problème », sa famille et les 1045 salariés de l'entreprise se voient ainsi récompensés pour tout le travail accompli et les nouveaux projets en cours. Chaque année, 220 000 m² de modules sont construits dans les trois usines vendéennes.



Page 3

« Vendée, moins d'emballages » Choisissez le bon caddie



En faisant leurs courses, fin novembre, les Vendéens sont invités à remplir un « caddie malin », économique et écologique. Soixante-quatorze magasins vendéens sont engagés dans la démarche « Vendée moins d'emballages ». Lancée par les élus du Conseil général, les élus de Trivalis et les représentants des grands magasins vendéens, cette semaine est la première action d'un programme s'étalant sur trois ans.

Page 8

Prévention du cancer La Vendée, bon élève du dépistage

Bien placés en matière de dépistage des cancers du sein et colorectal, les Vendéens ne doivent pas baisser la garde. Les dépistages doivent être réalisés tous les deux ans. Après le mois du dépistage, l'association Audace réalise un bilan. En 2008, plus de 30 000 dépistages du cancer du sein ont été réalisés, soit 63% des femmes de 50 à 74 ans. Ce sont 166 cancers qui ont été détectés, dont 9/10 guérissables. Au cours de cette même année 2008, 56 000 hommes et femmes ont effectué le dépistage du cancer colorectal, 93% se sont révélés négatifs.

Page 9

Spectacle de Noël à Nieul-sur-l'Autise Flamboyante Nativité



L'abbaye de Nieul-sur-l'Autise s'illumine cette année, chaque soir, du 18 au 22 décembre. Les Vendéens seront plongés dans la féerie de Noël grâce au tout nouveau spectacle proposé par le site départemental. Du mystère de la Nativité à la magie de Noël, petits et grands ne manqueront d'être émerveillés ni par le spectacle visuel ni par les mélodieuses voix de la Maitrise des Bouches du Rhône.

Page 10

ÉCONOMIE - Vendée expansion développe son action Nouvelles entreprises, nouveaux emplois

L'équipe de prospection économique s'investit de plus en plus pour continuer à attirer en Vendée de nouvelles entreprises de qualité. En deux ans, 19 entreprises se sont installées. 321 emplois ont pu ainsi être créés.

« Depuis 2008, 19 entreprises se sont implantées en Vendée grâce à notre équipe de prospection économique, ce qui a permis la création de 321 emplois », a déclaré Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion. Cette équipe vient d'accueillir un nouveau collaborateur pour renforcer son action auprès des nombreuses entreprises attirées par la Vendée.

30000 entreprises contactées par an

Chaque année, ce sont déjà 30000 messages qui sont envoyés par Vendée Expansion vers les entreprises qui seraient susceptibles de s'installer en Vendée. Toutes ces entreprises ont déjà un projet d'implantation. « Après, nous essayons de les convaincre de l'intérêt de se localiser en Vendée, explique Wil-

frid Montassier. *Nous développons un argumentaire qui correspond à leurs besoins. Et puis la Vendée a de nombreux atouts comme les routes, la main-d'œuvre qualifiée et surtout la mobilisation des élus et des acteurs économiques. Enfin, nous les aidons nous-mêmes les entrepreneurs, que ce soit pour la recherche du terrain, la construction du bâtiment ou en octroyant des aides financières.* »

Prospection pour le Sud-Vendée

En 2007, Thermolaquage, spécialisé dans le traitement de surface de l'aluminium, a élu domicile à Chavagnes-en-Paillers. De même pour l'entreprise NriBio, œuvrant dans le panneau solaire photovoltaïque, qui a été inaugurée en septembre. « La qualité de l'accueil reçu à la pépinière d'entreprises « la promenade » a déterminé notre choix d'installation », a déclaré Thierry Fauvet, Pdg du groupe NriBio. L'entreprise prévoit d'ores et déjà l'embauche de 25 nouveaux salariés.

Aujourd'hui, cette équipe de prospection renforcée concentre

son action sur le bassin d'emploi de Fontenay-le-Comte, pour recréer une dynamique de création d'entreprises. Par son entremise, AD Talbot, usine de pièces de rechange pour voitures, s'est installée dans la ville il y a six mois. Pour Thierry Talbot, « l'accompagnement reçu par Vendée Expansion, tant pour l'acquisition de terrain que pour le suivi de l'implantation de l'entreprise a été d'un grand profes-

sionnalisme et a largement contribué au succès de notre implantation. » De nouvelles pistes sont en cours d'exploration pour attirer des entreprises dans le Sud-Vendée : « L'agriculture y est très riche et performante, termine Wilfrid Montassier. *Nous souhaiterions attirer des industries qui soient directement liées à l'activité agricole. Cela permettra de la soutenir en lui offrant de nouveaux débouchés.* »



De nombreuses entreprises s'installent en Vendée grâce au travail de l'équipe de prospection.

Trois nouveaux contrats de Marais Poitevin



Dominique Souchet, Vice-président du Conseil général de la Vendée vient de signer trois nouveaux contrats de Marais Poitevin, avec les communes de Nieul-sur-l'Autise, Saint-Sigismond et Mouzeuil-Saint-Martin. Sur les 55 communes concernées, 28 ont déjà signé ce contrat qui permet de concilier la protection de l'environnement avec le développement de l'économie du Sud Vendée.

Grâce à ce contrat, Nieul-sur-l'Autise créera notamment deux commerces de proximité. Saint-Sigismond mettra en valeur et sécurisera l'entrée du bourg. Enfin, Mouzeuil-Saint-Martin réhabilitera un bar tabac-presse-hôtel-restaurant au cœur du bourg.

EDUCATION - Environnement numérique de travail Une nouvelle approche pédagogique

Le projet d'Environnement Numérique de Travail pour les collèges se met progressivement en place en Vendée.

Accéder à l'agenda en ligne de son enfant, prolonger et diversifier la relation élève-professeur via une plateforme d'échanges, utiliser un forum pour travailler à distance : autant de gestes qui feront bientôt partie du quotidien des élèves vendéens.

Le projet de réalisation d'un Environnement Numérique de Travail, l'ENT, a été présenté le vendredi 23 octobre 2009 au Rectorat de Nantes, en présence du Recteur, de François Bon, Vice-président du Conseil général et de l'ensemble des partenaires du dossier, les départements de Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe, Mayenne et la région.

L'ENT permettra aux enseignants de préparer des séances de cours et de mettre en ligne des documents informatiques à l'attention des élèves. Ceux-ci pourront consulter leur cahier de textes en ligne et accéder aux ressources pédagogiques. Leurs

parents pourront vérifier les résultats scolaires ou déclarer une absence. Il s'agit d'un « bureau virtuel » accessible par Internet depuis n'importe quel ordinateur.

« Cet outil permet de s'informer, de communiquer, d'organiser son travail, d'accompagner la scolarité de ses enfants, explique François Bon. Il offre un système d'information unifié au niveau de l'établissement. »

La Vendée a choisi une ouverture rapide de l'ENT aux collèges, avec 24 établissements publics et privés raccordés dès la première année de mise en service, dont 14 avant la fin de l'année scolaire. Le collège public Haxo de la Roche-sur-Yon teste le système avant qu'il ne soit étendu aux autres établissements vendéens.



© Shutterstock Images, LLC

ENTREPRISES - Prix national pour Vendée Bocage Initiative Un soutien pour les jeunes entrepreneurs

Vendée Bocage Initiative vient de recevoir un prix national pour son action et son soutien auprès des jeunes entreprises.

Les jeunes entrepreneurs ne sont plus seuls dans leurs démarches. Parmi les 248 plateformes de France Initiative réparties dans toute la France, Vendée Bocage Initiative a récemment reçu le prix Palmarès Qualité Réseau pour l'ensemble de

son action auprès des créateurs et repreneurs d'entreprises sur le Pays du bocage vendéen. Elles sont quatre plateformes du réseau France Initiative à soutenir financièrement et à accompagner ces derniers.

Des créations d'emplois

Depuis sa création en 2007, Vendée Bocage Initiative a soutenu 112 projets dans le pays du bocage

vendéen. Chaque mois, elle soutient financièrement six créateurs ou repreneurs. Aujourd'hui, la reprise ou la création d'une entreprise se fait souvent seule, faute de moyens. C'est pourquoi chacun de ces nouveaux entrepreneurs reçoit le parrainage d'un chef d'entreprise confirmé. De plus, Vendée Bocage Initiative propose désormais ce qu'on appelle des « speed meetings », des réunions où ces jeunes actifs rencontrent plusieurs entrepreneurs du bocage.

« J'ai créé une entreprise de levage de charpente avec mon mari, témoigne Manuella Loizeau d'AGL Concept, aux Herbiers. Grâce au dernier « speed meeting », j'ai eu un contact avec l'entreprise SABA à Chauché qui fabrique du matériel pour l'industrie agroalimentaire. Ça n'a en apparence aucun rapport avec mon activité, mais grâce à cette entreprise, je vais pouvoir apprendre comment calculer simplement tous les ratios d'amortissement de mes machines, ce que je cherchais depuis longtemps. Le parrainage m'aide beaucoup aussi. Quand on crée une entreprise, on a du mal à prendre du recul et le parrain de notre entreprise nous oblige à nous poser les bonnes questions. »



Rencontre entre des jeunes entrepreneurs et des chefs d'entreprise confirmés du bocage vendéen.

ÉCONOMIE - Salon de la sous-traitance L'industrie vendéenne s'expose

Elles sont quatorze cette année. Quatorze entreprises à se regrouper au salon de la sous-traitance industrielle MIDEST 2009, du 17 au 20 novembre à Paris, sous les couleurs de la Vendée.

De nouveaux clients pour les sous-traitants vendéens

« Dans ce secteur économique, les entreprises vendéennes sont très réactives et compétentes. À ce titre, elles ont une excellente réputation au plan national, précise Wilfrid Montassier, président de Vendée Expansion. Le salon MIDEST est considéré comme le premier salon européen de la sous-traitance. C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer. Or, la Vendée fait partie des rares départements à posséder un pôle dans ce salon, et ce pour la quatrième fois consécutive. C'est pourquoi le Conseil général leur apporte un large soutien. »

Le pôle Vendéen attire chaque année de nouveaux clients. Pour les entreprises, l'objectif est d'avoir une visibilité au niveau national et plus si

affinités, de maintenir sa clientèle et de la développer. Cette année, les entreprises Sachot à Mortagne-sur-Sèvre et Atlantique Aqua Découpe à Aizenay participent pour la première fois au Salon. « Nous sommes une Très Petite Entreprise, précise Claude Jaulin, directeur d'Aqua Découpe. Notre originalité : nous sommes les seuls spécialistes de la découpe au jet d'eau du Grand Ouest présents à ce salon. Être présent au MIDEST, c'est un vrai pari car notre métier est nouveau. Mais c'est l'une des plus grandes vitrines mondiales de la sous-traitance. Là-bas, nous voulons établir des contacts, élargir notre carnet d'adresses. »



Wilfrid Montassier entouré des industriels vendéens présents au MIDEST.

PORTS - L'Herbaudière en travaux Une flotte de pêche performante

« La flotte de pêche du port de l'Herbaudière fait tout pour résister à la crise connue sur le secteur depuis plusieurs années, a rappelé Michel Dupont, responsable des ports au Conseil général. En concertation avec les utilisateurs locaux, nous

avons pour l'instant commencé les travaux de réaménagement du môle central. Ils offriront plus de sécurité et un meilleur confort de travail quotidien aux professionnels. »

Un port flamboyant neuf pour l'été 2010

Actuellement, le port départemental de l'Herbaudière sur l'île de Noirmoutier comporte un bassin dédié à la pêche et un autre à la plaisance, séparés par un môle central. Cinq nouveaux pontons destinés à la pêche seront livrés et le ponton d'avitaillement existant va être allongé de cinq mètres. Le môle central va être complètement réhabilité et modernisé avec l'installation de trois nouveaux pontons flottants dédiés à la plaisance pour en augmenter la capacité de 25 places. Les travaux s'achèveront avant la saison estivale 2010.



Les travaux ont commencé au port de l'Herbaudière.

ENTREPRISE DU BÂTIMENT - Hervé Novelli remet la Légion d'Honneur à Yves Cougnaud Hommage à un capitaine d'industrie

Apprenti forgeron à treize ans, à la tête d'une entreprise de plus de 1000 salariés quelques années plus tard, Yves Cougnaud a reçu des mains du secrétaire d'État Hervé Novelli la médaille de la Légion d'Honneur.

« Aujourd'hui, j'ai rencontré une terre d'entrepreneurs, la Vendée. Une terre où les valeurs sont le travail, la prise de risque et le goût d'entreprendre », s'est félicité Hervé Novelli, secrétaire d'État au commerce, à l'artisanat, aux petites et moyennes entreprises alors qu'il remettait la médaille de la Légion d'Honneur à Yves Cougnaud.

« Aujourd'hui, j'ai le plaisir de remettre cette Légion d'Honneur à Monsieur Yves Cougnaud. À 13 ans, il travaillait dans la forge familiale. Aujourd'hui, « Monsieur pas de problème », comme l'appelle ses proches, a remis les rênes de son entreprise de plus de 1000 salariés à ses quatre fils. Il reste cependant très actif

dans le milieu associatif local. Il s'est notamment impliqué financièrement et personnellement dans la réalisation d'un centre d'accueil exemplaire pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. »

À l'heure actuelle, l'entreprise Cougnaud compte 1045 salariés dont 850 en Vendée. Elle est numéro un en France des fabricants d'espaces modulaires pérennes et numéro deux des fabricants d'espaces modulaires temporaires. « Notre atout est de proposer un concept de construction industrialisée. Il répond exactement aux besoins de nos clients. Par rapport à une construction classique, il est plus économique. L'installation est plus rapide et présente les mêmes garanties », explique Eric Cougnaud, le Président directeur général.

Plus de 200 000 m² par an

Chaque année, 220 000 m² de modules sont construits dans les trois usines vendéennes. Environ 90 à 95



Hervé Novelli, Yves Cougnaud, sa femme et ses fils lors de la remise de la Légion d'Honneur.

% des bâtiments sont réalisés dans les ateliers, où tous les corps de métiers sont regroupés. L'électricité, le

chauffage, l'eau, l'isolation : tout est installé dans les usines. L'entreprise propose aussi bien des bâtiments

classiques en location que des bâtiments architecturés construits de manière définitive

« Désormais, nous avons plusieurs dizaines d'années d'expérience et de savoir-faire. Mais nous recherchons toujours ce qui peut nous faire aller de l'avant. Actuellement, nous focalisons nos efforts sur la construction de bâtiments à basse consommation d'énergie. Nous proposons déjà à nos clients des bâtiments aux normes de la réglementation qui s'imposera en 2012. Bref, il nous faut être toujours en avance pour proposer des solutions qui répondent aux besoins d'aujourd'hui et anticipent ceux de demain », ajoute Eric Cougnaud.

« Cette Légion d'Honneur, je la partage avec tous ceux qui ont travaillé et travaillent dans l'entreprise, avec tous les ouvriers et collaborateurs, ma femme et mes enfants. Ensemble, nous avons cravaché pour forger notre entreprise », insiste Yves Cougnaud.

ENVIRONNEMENT - Bientôt un éco-quartier vendéen à Treize-Septiers Des familles vivront au cœur d'un poumon vert

Un éco-quartier va naître à Treize-Septiers, à La Papière. Les soixante-cinq futures habitations seront intégrées dans un site respectueux de l'environnement. Les premiers habitants profiteront de ce cadre de vie d'ici fin 2010.



Isabelle Rivière et l'un des futurs habitants.

Dans quelques années, Noé fera ses premiers tours de bicyclette dans les allées verdoyantes de l'éco-quartier de La Papière, à Treize-Septiers. Ses parents ont choisi de faire construire dans la commune. Le projet municipal d'éco-quartier, soutenu par le Conseil général et le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), les a séduits.

« Je suis originaire de la commune, raconte Romain Bony, le papa de Noé. Ce projet d'éco-quartier a bien mûri avec le temps. Au début, je n'imaginais pas autant d'atouts pour ma maison et pour le quartier. Ça reste mon projet de maison. Je profite de l'œil des professionnels pour mieux y vivre. »

Vivre au cœur d'un quartier vert

« Nous voulons que les habitants se sentent bien à Treize-Septiers, précise Isabelle Rivière, maire de Treize-Septiers. D'autres projets d'aménagement rural suivront. » Le quartier, fondu au cœur du village de La Papière, s'inscrit dans une démarche environnementale, en adéquation avec le plan Vendée Énergie du Conseil général.

Les maisons s'élèveront dans un des poumons verts de la commune, La Papière, un village entouré d'arbres et bordé d'un étang. Dans le futur quartier, les haies paysagères sont préservées, les maisons sont ex-

posées plein sud et les parcelles plus petites, afin de préserver l'espace rural communal : « La mairie souhaite planter des haies devant chaque habitation, souligne Isabelle Rivière. »

Dans quelques mois, Noé et ses parents vivront à quelques centaines de mètres du bourg. Soixante-cinq habitations formeront à terme leur quartier. Les travaux des vingt-cinq premières parcelles débutent en 2010.



Le futur quartier de Treize-Septiers se situe à l'entrée de la commune, à La Papière.

ROUTES - Contournement sud des Herbiers Des voies intégrées au paysage

Aux Herbiers, un important tronçon du contournement sud sera achevé avant la fin de cette année. C'est la première étape de ce vaste chantier dont la fin des travaux est prévue pour février 2012.

La partie ouest du contournement sud des Herbiers, de la RD 160 à la RD 23, s'achèvera d'ici un mois. Longue de 4,1 km, elle va déjà permettre aux habitants et professionnels des environs de l'emprunter et désengorger ainsi la rocade, saturée, et le centre ville des Herbiers. Pour des milliers d'automobilistes, ce sera un soulagement.

Un contournement soucieux de l'environnement

Le Conseil général qui finance entièrement les travaux souhaite éviter de nouvelles cicatrices dans le paysage. Aussi, d'ici l'automne 2010, les travaux continueront pour l'insertion de la route dans le paysage. 6 800 m de haies et 50 arbres seront plan-

tés. Une voie séparée et balisée de 3 400 m permettra aux cyclistes et piétons de profiter de la voie en toute tranquillité.

Le début des travaux de la partie Est est programmé pour 2010. L'ensemble du contournement sud sera opérationnel pour février 2012.



Veronique Besse, conseillère générale des Herbiers mesure l'étendue des travaux réalisés.

AMÉNAGEMENT PORTUAIRE - Fosse de déquillage Un atout de plus pour les Sables

Les marins et ouvriers pourront désormais travailler sur leur bateau sans retirer la quille. Un investissement majeur pour le port des Sables-d'Olonne dont le chantier sera lancé dans quelques mois.

Dès 2011, le port des Sables-d'Olonne disposera d'une fosse pour le quillage et de déquillage des grandes unités. Cet espace de plusieurs mètres de profondeur permettra de



Une fosse de déquillage complètera les prestations proposées par le port des Sables.

travailler sur des bateaux dont le tirant d'eau dépasse trois ou quatre mètres.

Deux ans après la mise en service du deuxième plus grand élévateur à bateaux de l'arc atlantique, ce nouveau dispositif, situé sur le terre-plein de l'élévateur, complètera les prestations offertes. Il facilitera l'entretien ou la réparation des navires.

« Cette fosse évitera ainsi de démonter les quilles des bateaux qui mesurent parfois jusqu'à 4 mètres et plus explique Gérard Faugeron, Conseiller général. La taille des quilles contraint soit à les démonter, soit à travailler en hauteur avec les problèmes d'efficacité et de sécurité que cela engendre. »

Cette fosse de déquillage étanche, solide et fonctionnelle aura une profondeur de 5 mètres. L'ouvrage utilisera des bétons de haute qualité et un drainage périphérique afin que l'étanchéité soit renforcée et constante.

« Il s'agit de faire des Sables l'un des ports leaders de la côte atlantique en offrant un équipement rare et de qualité à l'ensemble des marins », conclut Gérard Faugeron.

BATIMENT - Une vitrine pour les artisans Suivez l'Artiguide

Comment choisir un peintre à Olonne sur Mer ou un électricien à la Mothe Achard ? Et sur quels critères : coût, délai, expérience, proximité ? Demandez à Artiguide Vendée. Ce site Internet sorti en juillet offre un service original aux particuliers comme aux artisans du bâtiment, axé sur le juste prix et la qualité.

Des sites web qui prétendent vous faciliter le contact avec des artisans, du bâtiment ou autres, on en trouve à la pelle. En fait, ce sont souvent de simples listings, qui recopient les annuaires. Artiguide, lui, recense par secteur ou commune les corps de métier des artisans du bâtiment, en mettant en avant l'engagement de l'artisan. Pas question de noyer le poisson, et c'est gratuit pour les particuliers !

La qualité d'abord

Côté professionnels, Artiguide offre une page à personnaliser. L'occasion de présenter sa structure, sa manière de travailler et ses engagements dans la qualité du travail. Les



Thierry Varin, patron de Vrignon SARL, aux côtés de Yann Sévellec (Artiguide Vendée).

artisans sont triés sur le volet car ne figurent sur le site que les entreprises qui ont signé la charte qualité du site web. De plus, Yann Sévellec, responsable d'Artiguide, souhaite que son site ne renseigne pas plus de 360 artisans sur la Vendée. « Avec un choix de six professionnels recommandés pour un secteur et pour un métier, on répond déjà largement aux besoins. Pas la peine d'en rajouter ! »

Évaluer pour évoluer

Pour Freddy Varin, métreur chez Vrignon (peintres à Olonne sur Mer), « Artiguide est pour nous un super CV en ligne. On peut même donner des infos sur l'avancée des travaux. De son côté, le client peut évaluer l'artisan, donc le faire évoluer ». Jean-Pierre Loué, directeur général de Loué Électricité, entreprise basée à la Mothe Achard, ajoute : « On passe actuellement d'une logique de moins-disant à une logique de mieux-disant : les gens préfèrent payer un peu plus pour avoir sensiblement mieux. Ils en veulent pour leur argent, et c'est normal. Mais ils ont besoin d'être accompagnés, conseillés dans leur choix. Ce que fait Artiguide précisément, qui connaît parfaitement le secteur du bâtiment ».

Le credo d'Artiguide pourrait se résumer en quelques mots : « Donner de bonnes réponses, c'est bien. Se poser les bonnes questions, c'est mieux ».

■ Pour en savoir plus : <http://www.artiguidevendee.fr/>

HISTOIRE - Les vestiges du Néolithique en Vendée L'âge d'or des tailleurs de menhirs

Plusieurs dizaines de pierres dressées, des restes d'objets, des ossements... Depuis cinquante ans, Roger Joussaume consacre son temps à l'étude et la recherche des sites néolithiques du département. Il y a quelques semaines, il a publié un livre, synthèse de la connaissance actuelle de cette période en Vendée.



« La préhistoire en Vendée, de la pierre au Bronze », synthèse de la connaissance actuelle de cette période, ce livre s'adresse à tous, enfants et adultes. En médaillon : Roger Joussaume.

Un éléphant vieux de 100 000 ans sur la plage de Brétignolles-sur-Mer, des sites d'habitats néolithiques sous le sable de la plage des Sables-d'Olonne, des empreintes de sabots de bœufs et de moutons sur les vases littorales, des traces de labours préhistoriques sur les falaises de Saint-Hilaire-de-Riez et de Talmont-Saint-Hilaire, des pierres dressées et des dolmens à Nieul-sur-l'Autise, au Bernard, à Saint-Laurent-sur-Sèvre... Les traces de nos ancêtres, les hommes du Néolithique, sont nombreuses dans le département. Roger Jous-

saume, directeur de recherche émérite au CNRS, a publié aux éditions du CVRH (Centre Vendéen de Recherches Historiques) « La préhistoire en Vendée, de la Pierre au Bronze ». « C'est l'ouvrage qui nous

manquait sur la période du Néolithique et de l'Âge du Bronze, période beaucoup plus riche que nous le pensons dans notre département », se félicite Alain Gérard, directeur du CVRH.

Cinquante ans de recherches

Depuis cinquante ans, cet ancien instituteur s'est passionné pour l'étude et la recherche des traces du Néolithique. « Le plus difficile, est de comprendre la mentalité de ces hommes qui levaient les pierres, les raisons qui les poussaient à construire de cette manière. L'écriture n'existait pas. Nous devons les comprendre à travers les objets, les ossements et les traces de constructions qui sont parvenues jusqu'à nous », confie le scientifique.

Pour percer le secret de ces dolmens, Roger Joussaume, se rend depuis de nombreuses années en Éthiopie, pays riche en dolmens et menhirs. « Dans ce pays d'Afrique de l'Est, la population a élevé une grande quantité de pierres dressées, jusqu'à une période récente. L'étude de ces ethnies nous a éclairé sur le sens donné à ces pierres dressées. »

En Vendée, les traces de construction révèlent la présence

de deux influences différentes. « Deux courants se rencontrent chez nous, l'un vient du Sud et du Proche Orient. Les populations sont arrivées par la vallée de la Garonne, l'autre de l'Est par la vallée du Danube et la Belgique. Chacun d'eux a ses propres traditions de construction », explique Roger Joussaume. Dolmens et menhirs datent du cinquième millénaire avant notre ère. Ils ont été construits à partir de 4 700 et 4 600 ans avant J.C. Leur apparition indique une nouvelle forme de vie, le Néolithique, l'époque de la pierre polie. De l'état de prédateurs, nos ancêtres deviennent producteurs. Ils se sédentarisent et enterrent leurs morts. Autour de 3 500 avant J.C, la construction des dolmens prend fin. Une nouvelle ère s'ouvre : l'âge du Bronze et du Fer.

■ « La préhistoire en Vendée, de la pierre au Bronze »
Éditions du CVRH
25€

ENVIRONNEMENT - Villes et villages fleuris Trois communes à l'honneur



didats de faire un joli parterre de fleurs à l'entrée du bourg ou de la maison. Chaque paysage fleuri doit correspondre à l'environnement qui l'entoure. « Chacun des jardins est en harmonie avec le paysage, explique Joël Sarlot, président du CAUE de Vendée. À travers ce concours, c'est toute la Vendée que nous voulons mettre en valeur. Nous sensibilisons ainsi les particuliers et les collectivités à l'environnement et au paysage. »

Une floraison de communes

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vendée (CAUE) a remis le 5 novembre dernier les lauréats du concours « Paysage de votre commune ».

Il aura fallu trois semaines et 2 500 km à travers la Vendée pour décider les jurys du concours « Paysage de votre commune », organisé par le CAUE de Vendée. En tout 18 communes et 70 jardins ont été visités au cours du mois de juin.

Il ne suffit pas seulement aux can-

Cette année, les lauréats ont été remis aux communes de Chaillé-les-Marais, de Saint-Martin-des-Noyers et de Saint-Vincent-sur-Jard. Ce prix est capital pour leur permettre d'obtenir le prix régional puis national des villes et villages fleuris. Cette année, six villes ont reçu une fleur au niveau régional. Enfin, Saint-Maixent-sur-Vie a été proposé au jury national pour le prix de la mise en valeur du patrimoine naturel. Ce concours fêtera ses vingt ans en Vendée l'année prochaine.

CINÉMA - Des moulins au pain à Chantonay À la découverte du Bocage

Après le succès de la fiction « Du moulin au pain » qui fit plus de 13 000 entrées en salle, le réalisateur vendéen Luc Brusseau présente « Des moulins du bocage au pain », sur les écrans de Chantonay à la fin du mois.

Les spectateurs découvriront une série de documentaires sur l'histoire des moulins à eau et à vent du Bocage. L'histoire des moulins des Alouettes, des Justices, de Moulleron-en-Pareds, de Poillefeu ou encore les moulins Paillat et Godet ou Nauleau à Sainte-Cécile défilent sur bobines.

Les cinéphiles verront aussi sur écran les étapes nécessaires à la fabrication du pain, du moulin jusqu'à la dégustation de bon pain croustillant au petit-déjeuner. Ils pourront comparer les techniques d'antan avec celles d'aujourd'hui.

Au cours de la soirée, en exclusivité, « River Phoenix », court métrage du jeune cinéaste herbretais Kevin Robic, sera diffusé.

Les projections ont lieu au cinéma du Sully, à Chantonay, les vendre-



L'histoire des moulins du Bocage sur toile.

di 27 et samedi 28 novembre, à 15h et 20h30 (sans réservations).

■ Tarifs : 5€, 2€ (-13 ans)
Renseignements :
www.dumoulinaupain.free.fr
06 89 61 89 98

ENVIRONNEMENT - Un spectacle pour les écoles Ça ne manque pas d'air

Olivier Guoin et Matthias Bourmaud sont intervenants musiciens pour le Conseil général. Ils ont créé,



« Manque pas d'air » sensibilise les enfants au respect de l'environnement.

en parallèle, un spectacle « Manque pas d'air ». Sa vocation : expliquer aux enfants, par le biais de l'humour, l'importance du respect de l'environnement.

Pour ce faire, ils proposent aux écoles d'occuper la scène, pendant cinquante minutes, pour donner vie à leurs amis le faucon, le crocodile ou le dragon.

Ces personnages, tantôt naïfs, grognons ou bons vivants, témoignent de leur quotidien en pleine nature. Ils racontent leurs difficultés. Ils donnent aux enfants des astuces pour les aider à mieux vivre et, par la même occasion, pour mieux protéger Dame Nature. À l'aide d'instruments, comme le saxophone, la guitare, le tambour ou l'accordéon, ils fredonnent des chansons ou des contes illustrant leur réflexion. Les écoles intéressées peuvent prendre contact directement avec les artistes.

■ Renseignements :
www.myspace.com/manquepasdair
02 51 66 64 45 ou 02 51 40 04 31

Dominique Durand signe son cinquième ouvrage

« Danse avec le temps, l'étrange pont de Longèves », le dernier ouvrage de Dominique Durand, retrace la vie, pas si ordinaire, d'un adolescent du sud de la Vendée. Celui-ci se retrouve subitement propulsé plusieurs décennies en arrière. Il retrouve sa grand-mère, jeune femme, son père, encore enfant... Voyage étrange à travers le temps qui aura quelques conséquences sur le temps présent...

Vendéen, cuisinier de métier, musicien amateur à ses heures, Dominique Durand s'est lancé dans l'écriture depuis 1989.

■ « Danse avec le temps, L'étrange pont de Longèves »
Dominique Durand
Collection Encres Insolites
Édition Les 2 Encres
Prix : 15€



PATRIMOINE - Les tombes du cimetière protestant de Mouchamps Précieux témoignages de la vie de nos ancêtres

Tout juste restauré, le cimetière protestant du « Champ aux draps » de Mouchamps est ouvert au public. Un intéressant patrimoine funéraire à découvrir.

« C'est par la joie que nous marchons, non par les pieds ». Décorées et gravées d'épithames, les tombes protestantes du cimetière du Champ aux draps de la commune de Mouchamps ont retrouvé l'éclat de leur gloire passée.

Après une campagne de restauration, ce cimetière, situé à proximité d'un sentier pédestre, est ouvert au public. « Il y a quelques mois, les tombes se trouvaient au milieu d'un champ dans lequel paissaient les vaches. Certaines étaient à demi démolies, d'autres cachées par les herbes », confie Hervé Robineau, maire de Mouchamps.

Aujourd'hui, les tombes ont été nettoyées. Certaines parties ont été restaurées tandis que d'autres ont été surélevées. « De nombreuses personnes de la commune se sont mobilisées pour rénover ce lieu. Les grilles qui ferment le cimetière ont

été trouvées, par hasard, dans une grange. Leur propriétaire nous les a données. Le socle de cette tombe, vient d'un autre endroit ».



Le cimetière du Champ aux draps, restauré et ouvert au public.

Plusieurs générations réunies

Dans ce cimetière, trois générations d'une même famille ont été inhumées. « À Mouchamps, nous avons trois cimetières de ce type. De nombreux protestants vivaient dans la commune. Ils ne pouvaient se faire enterrer dans un cimetière catholique. Ils en ont donc créé plusieurs, sur leurs terres », ajoute le maire.

Depuis quelques années, le patrimoine funéraire vendéen connaît une vague d'intérêt et de restauration. « À travers nos morts et les monuments dans lesquels ils reposent, nous pouvons retracer l'histoire de nos communes. Nous avons lancé une campagne d'inventaire des monuments funéraires de la Vendée. Soixante-dix communes ont répondu à l'appel. Certains de ces monuments sont très intéressants, à cause des personnes qui y reposent ou en vertu de leur architecture. Nous devons sensibiliser le public et les élus à l'intérêt de leur conservation. Le Conseil général mobilise des aides pour cela », insiste Véronique Besse, Conseiller général du canton des Herbiers.

SPORT - Victor Artus, champion vendéen de char à voile

Le jeune prodige des plages du monde



Victor Artus a récemment remporté le championnat d'Europe de char à voile en Allemagne.

À 19 ans, le Vendéen Victor Artus pourrait bien prendre sa retraite sportive après avoir cumulé les trophées de char à voile depuis plus de trois ans. Il vient de remporter le championnat d'Europe catégorie promo qui s'est déroulé au mois de septembre dernier en Allemagne.

Cela fait maintenant plus de trois ans que le jeune Vendéen Victor Artus accumule les trophées de char à voile en catégorie promo: trois fois champion de France junior de 2006 à 2008 et quatre fois champion de France de 2006 à 2009, il remporte

la coupe d'Europe en 2007, puis le championnat du monde en 2008 en Argentine. Dernier succès en date: le championnat d'Europe de Saint Peter-Ording en Allemagne en septembre dernier.

Les surprises des polders

« Ça s'est joué à Presque rien, avoue Victor Artus. Je ne suis pas habitué à la côte allemande. C'est comme s'il y avait deux plages en une: l'une classique où la marée passe tous les jours, l'autre, un polder où le sable peut rester à sec pendant plusieurs jours. À force de passer sur ce

sable mou avec nos chars à voile, le terrain est labouré et il est difficile de contrôler nos chars. »

Mais Victor Artus a plus d'une voile à son char. Il est perfectionniste: « Je passe beaucoup de temps à régler mon char avant la course: il y a un moment où ça paye. » Car la course commence avant le départ. Malgré les aléas du temps qu'il ne peut rarement prévoir à l'avance, il observe le terrain avant de préparer son char. Les plages comme celles qui longent la Mer du Nord sont couvertes de bancs lisses coupés par des baches, des entrées d'eau dans la plage. « Le repérage est essentiel. Il

fait prévoir quels sont les passages possibles à travers les baches. »

Le réglage de son char à voile est minutieux. Pour éviter de dériver ou de dériver, les roues sont légèrement inclinées et ouvertes sur le devant. « Mon père m'a fabriqué un mini-banc de réglage pour me permettre d'obtenir exactement ce que je veux, se réjouit Victor Artus. Selon la forme du sable qui peut être extrêmement variée et selon le vent, il faut être très précis. »

Stratégie et tactique

Sable dur ou mou, vent de face ou de travers, la course en char à voile est un vrai sport de stratégie et de tacticien. « Je m'amuse souvent à changer de banc, même si ce n'est pas à mon avantage, juste pour inquiéter l'adversaire. La priorité à droite est aussi très utile pour obliger les autres candidats à nous laisser le passage. Il faut être au bon endroit, au bon moment. C'est ça qui est passionnant dans ce sport. »

À 19 ans seulement, Victor Artus a encore une longue carrière sportive devant lui. Il continue la compétition en catégorie promo et remet son titre de champion du monde à La Panne en Belgique, en octobre 2010. Son rêve: obtenir un nouveau char, plus lourd et plus large, pour passer en catégorie classe 3. « Sans entraînement, j'ai terminé 5^e et 6^e lors des deux derniers grands prix nationaux. Il ne me manque plus que les sponsors. »



Soljénitsyne et la Vendée. La force du témoignage

Premier numéro spécial des Annales de Vendée, « Soljénitsyne. La force du témoignage » rend hommage au grand écrivain russe.

Cinq auteurs ont participé à la rédaction de cet ouvrage, Nikita Struve, Monica Papazu, Philippe de Villiers, Dominique Souchet et Daniel J Mahoney. Leurs différents écrits éclaireront les lecteurs sur le destin historique de ce dissident soviétique, sur son combat hors du commun, sa vie et son courage exemplaire.

Lors de sa venue en Vendée, il rappela les liens entre Vendéens et Russes: « Pour moi, la Vendée est un symbole important; c'est l'analogue exact de nos deux grandes révoltes paysannes contre les bolcheviques ».

■ Renseignements: 02 51 46 12 13
Tarif: 12€



Répertoire musical recueilli dans le Marais Breton Vendéen par Gaston Dolbeau

« Répertoire musical recueilli dans le Marais Breton Vendéen » est le premier livre de la collection Patrimoine culturel immatériel aux éditions de l'Harmattan. Il est le résultat de la collaboration entre de nombreux bénévoles, les étudiants et professeurs de l'IUT de la Courtaisère de La Roche-sur-Yon, d'experts de l'OPCI et des salariés et bénévoles d'EthnoDoc. Sa réalisation a été possible grâce à Thérèse Clavier, légataire des archives de Gaston Dolbeau.

Ce livre de 480 pages est constitué de 402 textes et partitions de chansons et de chants brefs, de sonneries et de carillons cénéens recueillis entre 1940 et 1960 par l'artiste peintre et folkloriste Gaston Dolbeau. Un CD est livré avec le livre.

■ « Répertoire musical recueilli dans le Marais Breton vendéen par Gaston Dolbeau »
Éditions de l'Harmattan / 43€ + le port
Renseignements: EthnoDoc-Arexcpo, 4 place de La Rochejaquelein, 85 300 Le Perrier / 02 28 11 42 51



DISTINCTIONS - La Vendée honorée

Légion d'Honneur pour Jacqueline Roy

L'Ordre National de la Légion d'Honneur est la plus haute décoration honorifique française. Institué en 1802 par Napoléon Bonaparte, il récompense les mérites éminents militaires ou civils rendus à la Nation. Parmi les quelques médaillés vendéens, on comptait cette année la Conseillère générale du canton de Palluau.

Jacqueline Roy a reçu récemment des mains du Préfet de la Vendée, Thierry Lataste, la médaille de Chevalier de la Légion d'Honneur. Une très grande assistance est venue l'entourer et la féliciter à cette occasion, attestant de l'exemplarité de



son parcours: de nombreux amis, une importante délégation d'élus, de représentants d'associations, de responsables d'entreprises, d'habitants du canton de Palluau et beaucoup de secouristes.

Au cours de sa vie professionnelle, qui a débuté dans l'hôtel restaurant familial, Jacqueline Roy a exercé plusieurs activités. Parmi ces métiers, elle a été aide-comptable, chauffeur livreur de produits pétroliers - pendant 32 ans - en assumant en parallèle son rôle de conjoint collaborateur (femme d'artisan). Elle fut élue Conseillère municipale en 1979, Maire en 1989, puis Conseillère générale en 2001. Elle est devenue Présidente du Conseil de Famille, Vice-Présidente de l'Union Nationale des Combattants au sein de laquelle elle préside la Commission des Veuves d'Anciens Combattants, Présidente de la Protection Civile et Lieutenant de Gendarmerie dans la réserve citoyenne. Philippe de Villiers a salué en elle une femme de cœur, qui sait se montrer à l'écoute tout en restant elle-même.

SOLIDARITÉ - Union des Combattants de Vendée

Soutien aux veuves vendéennes



L'UNC (Union Nationale des Combattants) de Vendée a convié, le mois dernier, les veuves des anciens combattants à La Maison des Communes, à La Roche-sur-Yon. Elles étaient plus de trois cents à s'être déplacées.

L'objectif de cette rencontre est de permettre aux veuves de Guerre et d'anciens combattants d'être soutenues dans leurs différentes démarches: « Vous êtes venues en grand nombre, les remercier ce jour-là Jacqueline Roy, conseillère générale, membre de l'UNC, et récemment décorée du grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. S'adressant aux veuves, elle leur

déclarait: « Vous êtes des relais pour celles qui, en Vendée, n'ont pu venir aujourd'hui. Toutes vos idées sont les bienvenues. » Au cours de la journée, les participantes ont obtenu des informations sur la législation en vigueur. En outre, les membres de l'UNC de Vendée leur ont rappelé qu'elles pouvaient être soutenues, notamment les plus démunies, dans leurs démarches financières, dans l'adaptation de leur maison en cas de nécessité, etc.

■ Renseignements: UNC de Vendée (La Roche-sur-Yon).
Tel.: 02 51 08 97 97
E-mail: uncvendee.online.fr

EXPOSITION - Logis de la Chabotterie

Cinq siècles de chasse en Vendée



Ouverte au public jusqu'au 10 janvier 2010, cette exposition fait découvrir les différents types de chasse pratiqués en Vendée: chasse à courre, à cor et à cri, au vol et à tir. Des liens étroits unissent la chasse et la nature, et le visiteur sera surpris par la place de cet art dans notre culture. Héritage d'une longue tradition de vénerie qui remonte à plus de cinq siècles, la chasse à courre et les chiens occupent une pla-

ce particulière dans cette exposition.

Un splendide ouvrage

Le catalogue de l'exposition (312 pages, 300 illustrations) est en vente au Logis. Un ouvrage tout simplement magnifique, à recommander pour tous les amoureux de la chasse, de la nature et de l'art, et une belle idée de cadeau à l'approche des fêtes!

■ Exposition: ouverte tous les jours de 9h30 à 18h (le dimanche de 10h à 18h), sauf jour de Noël et jour de l'An.

■ Visites pour les scolaires par l'École Départementale du Patrimoine: 02 51 42 81 11
edphn.chabotterie@cg85.fr
Tarif plein: 6 euros, 18-25 ans: 3 euros, gratuit pour les moins de 18 ans.
Renseignements: 02 51 42 81 00
www.vendee.fr

Beaulieu-sous-la-Roche en 101 questions

Guy Perradeau s'est attaché à présenter l'histoire d'une commune vendéenne, depuis ses origines géologiques et la fondation du village jusqu'à nos jours, sous la forme pédagogique de questions-réponses, à la manière des catéchismes d'antan. Ces 101 questions qui lui ont été posées par les Bellolocustres (habitants de Beaulieu) au cours de conversations ou de rencontres, racontent d'une manière ludique l'histoire de ce petit village vendéen, de ses personnalités comme de ses anonymes. Ces questions amènent le lecteur à mieux saisir l'identité de cette petite commune vendéenne.

Guy Perradeau: Beaulieu-sous-la-Roche, Mémoire d'une commune en 101 questions, éd. Les dossiers d'Aquitaine, coll. «Mémoire et Patrimoine» 18 euros, 2009



Territoire & Environnement

L'agriculture vendéenne, secteur d'excellence



L'agriculture Vendéenne est dynamique et en pleine évolution. Chaque année, un nombre croissant d'exploitants s'installent dans nos cantons. Les métiers et techniques se modernisent, se diversifient, faisant des agriculteurs des chefs d'entreprises aux multiples facettes. Leur travail, vital pour la vie rurale et pour l'économie Vendéenne, fait d'eux les piliers de nos communes rurales. Ce dossier invite à découvrir les nouveaux défis qu'ils doivent relever, dans un contexte difficile, et à partager un bout de leur expérience.

Les jeunes agriculteurs sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à conjuguer l'ordinateur avec le tracteur lorsqu'ils s'installent. Les exploitations agricoles sont de véritables PME qui contribuent pleinement au développement économique de la Vendée. L'agriculture attire : il y a deux fois plus d'agriculteurs en Vendée que dans les autres départements, sous le rapport de la population active. 500 jeunes y tiennent une exploitation. Entre 2005 et 2008, le nombre d'installations agricoles par an est passé de 110 à 154. « *Nous sommes aujourd'hui l'un des départements français qui accueille le plus de jeunes agriculteurs* », précise Claude Ouvrard, président de la Commission des actions économiques du Conseil général.

Un métier qui change

Damien Hérieault, Vice-président des Jeunes Agriculteurs de Vendée (JA85), se réjouit de cette attractivité de la Vendée. À 22 ans, en 2004, il a repris avec son frère l'exploitation de son père : « *J'avais l'opportunité d'agrandir de 30 hectares l'exploitation. Je n'ai pas hésité* », explique-t-il. Aujourd'hui, il possède 100 hectares de Surface Agricole Utile (SAU), 65 vaches allaitantes et 814 cages mères pour les lapins. « *Dès mon arrivée, j'ai fait construire un bâtiment pour mes vaches, car le précédent n'était plus fonctionnel. Il en fallait un pour le bien-être des animaux, mais aussi pour le nôtre.* » Un vrai travail de logistique qui montre que les agriculteurs ne sont plus des

exploitants isolés dans leur ferme, mais plutôt des ingénieurs à la tête d'une véritable entreprise. Le métier change et les jeunes agriculteurs le prouvent.

Une passion au quotidien

Du travail, il y en a tous les jours. À La Guittière à Venansault, Freddy Trichet, lui aussi membre des jeunes agriculteurs, s'est attelé à remettre aux normes les bâtiments des deux exploitations qu'il a regroupées en 2001. Chaque jour, il s'occupe de ses 50 vaches allaitantes pour produire 440 000 litres de lait chaque année. « *J'engraisse les bovins issus de mes vaches et je les vends dès qu'ils ont 18 mois.* »

Au quotidien, son père et lui doivent s'occuper des traites de leurs vaches. Ils les soignent et les nourrissent en paillant la stabulation. Pas question de « 35 heures » quand on a une ferme à faire tourner. Les journées de 12 heures de travail s'enchaînent. Mais c'est aussi une satisfaction que de vivre au contact de la nature et des animaux, au rythme des saisons.

Les agriculteurs s'associent

La passion l'anime comme l'ensemble de sa profession. « *Mon exploitation est une entreprise en perpétuelle évolution, ajoute-t-il. Nous devons en permanence nous mettre aux normes et la loi est de plus en plus exigeante.* »

Il n'y a pas que les vaches et les tracteurs. Les papiers administratifs font aussi partie, de plus en plus, du quotidien.

Des exploitations plus grandes, moins d'agriculteurs, l'ampleur de la tâche paraît immense pour continuer à nourrir la population. Cependant, les exploitants agricoles arrivent à s'offrir plus de liberté. Hier, ils étaient seuls

à tenir à bout de bras l'exploitation. Aujourd'hui, ils travaillent pour la plupart en GAEC, avec un associé. De cette manière, on peut tout de même partir en vacances.

Aujourd'hui, 40% des installations vendéennes se font hors cadre familial. Gérard et Touria Paillard viennent justement d'arriver en Vendée cette année, à la ferme La Mancelière à

La vente directe à la cote

Opportunité de débouchés pour les agriculteurs, assurance pour les consommateurs d'une nourriture saine, le réseau des circuits courts explose en Vendée. Un atout de plus pour l'économie vendéenne.

La vente directe a le vent en poupe. Le dernier recensement de l'agriculture faisait état de 944 exploitations agricoles proposant de la vente, un nombre qui a certainement dû augmenter étant donné la floraison de points de vente bio ces dernières années. L'attente des consommateurs est de plus en plus importante. Les Vendéens réclament une alimentation saine et variée. Ils cherchent des produits de proximité. Ils veulent savoir l'origine des produits et des pratiques agricoles ou de transformation. Le savoir-faire doit être valorisé.

Multiplication des circuits courts

C'est pourquoi les circuits courts sont de plus en plus nombreux à se multiplier sur tout le territoire : vente directe à la ferme ou en panier et livraison à domicile, vente sur les marchés avec le développement important des marchés festifs, vente par correspondance en particulier sur Internet. Ces nouveaux circuits courts sont des opportunités pour de nombreux agriculteurs qui veulent développer leur activité. Un atout aussi pour l'économie vendéenne.

Claude Ouvrard, Vice-Président du Conseil général et Président de la Commission économique, est par ailleurs Conseiller général du canton de la Châtaigneraie. Il intervenait le 5 novembre au Congrès National des Associations Départementales pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles. Son

thème d'intervention : « Réussir le renouvellement des agriculteurs pour la vitalité et le dynamisme des territoires ». A cette occasion, il a pu répondre à nos questions sur la place de l'agriculture en Vendée et les défis qu'elle a à relever.

Quels sont les atouts, selon vous, de l'agriculture Vendéenne ?

Nous bénéficions d'un environnement favorable à l'agriculture. Économiquement, familialement, des formations au lycée jusqu'aux entreprises agroalimentaires, le monde agricole est un tissu qui reste vivant en Vendée. À l'inverse d'autres départements, nos exploitations, nos coopératives ou nos abattoirs ne sont pas isolés. Même nos groupes bancaires sont nés dans un territoire rural. Nous sommes forts parce que nous sommes solidaires. Nos groupements de type GAEC (Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun) ou nos coopératives CUMA

(Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole) en témoignent suffisamment. La France est déjà un pays plus agricole que nos voisins européens. Or il y a deux fois plus d'agriculteurs en Vendée qu'en France, sous le rapport de la population active. Je pourrais pousser plus loin en parlant de mon canton, où travaillent environ 250 exploitants.

Les agriculteurs traversent une période très difficile. Pouvez-vous revenir dessus, en quelques mots ?

C'est simple : ils sont moins nombreux et doivent faire plus, et moins cher ! La pression mondiale est très forte sur les matières premières. Or, quand vous avez une exploitation de 50 vaches, comment voulez-vous être compétitifs avec des ranches de 50 000 vaches s'il n'y a pas de soutien ? Dans le même temps, le métier d'agriculteur est de plus en plus complexe, technique, et demande un investissement total des personnes. Qu'on soit dans



Claude Ouvrard, Vice-président du Conseil général



Point de Vue

Philippe de Villiers, Président du Conseil Général



« L'agriculture, c'est vital ! »

Quelles sont les difficultés rencontrées par les agriculteurs aujourd'hui ?

Les agriculteurs sont tout d'abord confrontés à une concurrence déloyale, renforcée par l'effacement des frontières et la fin de la préférence communautaire. Les importations de produits, parfois de mauvaise qualité, augmentent au détriment des productions locales. Les producteurs en sont souvent réduits à chasser les primes pour survivre quand ils devraient tout simplement pouvoir vivre de leur travail, c'est à dire être rémunérés par des prix corrects. Je voudrais rendre hommage aux agriculteurs qui font preuve d'un courage exemplaire dans une situation difficile.

Quel soutien peut-on leur apporter ?

L'agriculture c'est vital. On ne peut se résoudre à voir notre agriculture disparaître. C'est notre alimentation et la vie de nos campagnes qui sont en jeu. Il est donc nécessaire et urgent de mettre en place la préférence communautaire. Concrètement, il faut bien sûr une aide adaptée et conséquente au niveau national. Quant au niveau local, nous faisons et ferons toujours notre possible pour favoriser l'implantation des jeunes agriculteurs, soutenir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, et promouvoir des productions de qualité à travers une politique de labellisation.

Quelles sont les aides existantes pour les jeunes agriculteurs ?

Le Département les aide au moment de la formation préalable à leur installation. Il les soutient également lors de l'installation proprement dite. Il accompagne enfin les exploitants dans leur démarche de transmission et de cession, en anticipant les besoins. Ce travail mené conjointement avec nos partenaires du secteur agricole porte ses fruits : on compte chaque année plus de cent cinquante nouveaux agriculteurs en Vendée. C'est rassurant pour l'avenir de l'agriculture, même si les défis ne manquent pas. Il faut saluer l'esprit d'entreprise de ces jeunes, courageux et créatifs.

Saint-André-Goule-d'Oie. Avant, Gérard Paillard était salarié dans une coopérative agricole. Il a toujours rêvé d'avoir sa propre exploitation. Grâce à la Vendée, c'est chose faite : lui et sa femme possèdent désormais 57 hectares de terres qui leur permettent de nourrir leurs 57 vaches.

« L'accueil des Vendéens a été extraordinaire, témoignent Gérard et Touria Paillard. Ce n'est pas évident de reprendre une exploitation pour la première fois, mais, pour faire ce métier, il faut être passionné. Nous avons été épaulés pour nous installer, nous avons bénéficié des aides à l'installation du Département. Et puis, en Vendée, c'est plus facile parce que les terres sont vendues selon leur vraie valeur économique. En Mayenne où nous étions avant, la valeur des terres était spéculative. Ici, l'économie réelle l'emporte sur l'économie de marché. »

Une dynamique pour le monde rural

Sans les agriculteurs, la vie rurale disparaît. Ces derniers en sont conscients, y compris les jeunes. Eux aussi se soucient de la transmission des exploitations. « C'est

le projet aujourd'hui qui me tient le plus à cœur, assure Freddy Trichet. Mon père part bientôt en retraite et je vais devoir le remplacer. Je ferai en sorte que mon associé soit un jeune lui aussi. »

Les Jeunes Agriculteurs de Vendée s'investissent dans l'animation rurale. Ils organisent de nombreuses manifestations comme la Fête de l'agriculture qui change tous les ans de canton pour faire découvrir toutes les facettes de l'agriculture.

Pour inciter les jeunes à reprendre une exploitation agricole,

les JA85 proposent des stages d'installation. « Ces stages rassurent les nouveaux arrivants dans la profession, qui ont l'impression parfois que la tâche est trop lourde, conclut Damien Hérieault. Les

jeunes agriculteurs se rencontrent, comparent, confrontent, bref, ils échangent. Ils prennent conscience de la réalité économique de leur future exploitation. »



« aider ceux qui font vivre le tissu rural »

la vigne, producteur animal ou de lait, on vit là où on travaille, pas à 30 km ! Or, si un exploitant est obligé de quitter sa terre, c'est l'économie du village qui meurt, jusqu'à l'école où vont ses enfants. Et comme de nos jours la transmission se fait beaucoup moins via la famille, il est logiquement plus difficile de trouver d'autres personnes pour assurer la continuité du travail.

Face à ce risque de pénurie d'agriculteurs, comment agir ?

Les collectivités locales, à leur ni-

veau, doivent impérativement soutenir les agriculteurs. Il faut valoriser les productions de l'agriculture, en particulier les productions animales (porc, bovin, lapin...) et de lait. La course contre la montre est engagée : nous avions 6 000 exploitations en 2005 en Vendée. Deux ans plus tard, nous descendions à 5 500. En même temps, la surface moyenne d'exploitation est passée de 44 ha en 1988 à 76 ha en 2007. Quant à l'âge moyen des agriculteurs, de 46 ans en Vendée (contre 47 en France), il faudra que nous arrivions à le stabili-

ser. Dans les cinq prochaines années, 350 personnes sont susceptibles de quitter leur activité.

De sacrés défis en perspective ! Par où commencer ?

Le Conseil général agit grâce à plusieurs aides financières directes ou indirectes, en partenariat avec les autres institutionnels du secteur. Il nous faut aussi encourager les formations agricoles. Nous avons en Vendée d'excellents établissements, comme celui des Etablères, et il y en a d'autres, publics ou privés. Le métier d'agriculteur est absolument passionnant, en constante évolution. Il faut que ça se sache ! Il faut aussi valoriser des cultures diversifiées, investir le bio, et pérenniser de belles filières comme la volaille, la viande bovine, le lait ou le lapin. Bref, il nous faut former, accompagner et aider ceux qui font vivre le tissu rural : les agriculteurs.

Des installations agricoles en hausse

- 154** installations de jeunes agriculteurs en Vendée en 2008. Une moyenne de 128 installations par an depuis 1999.
- 27** ans : moyenne d'âge des agriculteurs qui s'installent.
- 19%** des installations ont été réalisées par des femmes.
- 31%** des personnes qui s'installent ne sont pas originaires du milieu agricole.
- 40%** des installations se font hors cadre familial.
- 76** ha : taille moyenne d'une exploitation agricole



ENVIRONNEMENT - « Vendée moins d'emballages », jusqu'au 28 novembre, dans les magasins

Un caddie malin, économique et écologique

La semaine « Vendée moins d'emballages » se déroule dans les grandes enseignes présentes dans le département, jusqu'au 28 novembre, dans le cadre de la semaine vendéenne de réduction des déchets. Né d'un partenariat entre les élus du Conseil général, les élus de Trivalis et les représentants des grands magasins (Carrefour, Intermarché, E.Leclerc et Système U), « Vendée moins d'emballages » est la première action du programme éponyme s'étalant sur trois ans. En faisant leurs courses, fin novembre, les Vendéens sont invités à remplir un « caddie malin », économique et écologique. Soixante-quatorze magasins vendéens sont engagés dans cette démarche.

Jusqu'au 28 novembre, Émilie, seize ans, Clément, treize ans et leur petite sœur Eléna font des courses un peu particulières avec leurs parents. Ils sont invités, dès leur entrée dans la grande surface de leur commune, à opter pour un « caddie malin » ou un « caddie gaspi ». Différentes affiches et panneaux expliquent à cette famille de cinq personnes les astuces pour remplir un caddie respectueux de l'environnement.

Durant cette semaine de novembre, soixante-quatorze magasins vendéens proposent en effet aux habitants de participer à la semaine « Vendée moins d'emballages ». La plupart des supermarchés et hypermarchés de Vendée sont concernées par cette démarche.

La semaine « Vendée moins d'emballages »

s'inscrit dans le programme éponyme mis en place par les élus du Conseil général, les élus de Trivalis et les représentants vendéens des grandes enseignes : Carrefour, Intermarché, E.Leclerc et Système U.

Le Conseil général s'est engagé tout naturellement dans cette action, Les enseignes et surtout leurs chefs d'entreprise suivent et adoptent cette mesure qui n'est ni la première ni la dernière. Il y a quelque temps, le sac cabas, proposé notamment par le Département, a signé la disparition progressive des sacs plastique dans plusieurs grands magasins.

Les différents partenaires qui s'engagent dans cette démarche « Vendée moins d'emballages » ont signé dernièrement une charte. Ils traduisent ainsi leur volonté commune de poursuivre et de multiplier dans les trois prochains

années les actions, afin de limiter encore d'avantage la production de déchets.

Caddie malin, caddie gaspi

« Regardez, dit Émilie, en avançant dans la galerie commerciale, les caddies sont différents aujourd'hui ! Ils ont des noms, malin ou gaspi ! »

En effet, les caddies sont estampillés. Une large pancarte adossée au dos du caddie explique à Émilie et à sa famille les bienfaits de remplir un caddie malin.

« Caddie malin, c'est moins cher et ça produit moins de déchets », lit Clément sur la pancarte. T'as vu Émilie, entre les dix articles du caddie malin et ceux du caddie gaspi, il y a 463 grammes de différence ! »

Effectivement, le caddie malin incite les clients à mettre dans le panier des courses des produits de grande contenance. Le caddie gaspi quant à lui comporte des produits sur-emballés, et qui plus est, plus onéreux.

Rayons fromages, un nouveau panneau signale aux parents de Clément qu'en achetant « à la coupe », ils limitent les emballages. Ils retrouvent la même information côté rayons boucherie, charcuterie et poissonnerie.

Élisabeth, la maman d'Émilie, avoue « être habituée » aux produits frais emballés. Elle accepte cependant de changer ses petites habitudes. Elle décide aujourd'hui d'aller jusqu'au bout du caddie malin : « Ce soir, nous faisons une soirée raclette,



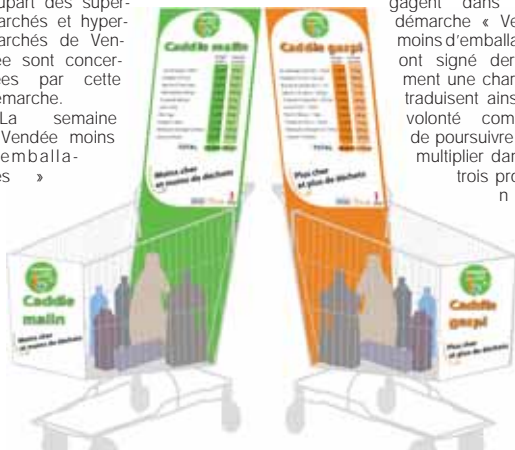
© Anne Hilaire / Photothèque Eco-Emballages



© Philippe Renaul / Photothèque Eco-Emballages

cher que d'habitude. D'autres actions « Vendée moins d'emballages » sont prévues. En 2010, une action sera mise en place, en partenariat avec les industries vendéennes. L'objectif : limiter les emballages.

cher que d'habitude. D'autres actions « Vendée moins d'emballages » sont prévues. En 2010, une action sera mise en place, en partenariat avec les industries vendéennes. L'objectif : limiter les emballages.



Jusqu'au 28 novembre, les Vendéens choisissent de pousser un caddie « malin » ou un caddie « gaspi ».

Le tri des déchets des Vendéens en quelques...

MOTS :

- Les emballages ménagers = les bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserves, cannettes, aérosols, barquettes en aluminium, briques alimentaires, boîtes et sur-emballages en carton... Ces emballages doivent être bien vidés sans être lavés.
- Les bouteilles en plastique, même l'huile alimentaire, sont toutes recyclables, à l'exception des flacons d'huile moteur et de produits toxiques. Ceux-ci seront déposés directement à la déchèterie.

ET EN QUELQUES CHIFFRES :

- En Vendée, chaque habitant produit 40 kg d'emballages par an (hors verre).
- 11 073 tonnes d'emballages ménagers (hors refus de tri) ont été collectés en 2008 par les collectivités de Vendée.
- En 2008, entre tri des emballages et des journaux, ce ne sont pas moins de 99 kg par habitant qui ont suivi les filières de recyclage.

■ Renseignements :
www.trivalis.fr



© Sylvain Hiau / Photothèque Eco-Emballages

Tribunes des Groupes de l'Assemblée Départementale

Union pour la Majorité Départementale

L'Établissement Foncier de Vendée bientôt opérationnel

Le projet d'Établissement Foncier Vendéen, lancé par le Conseil Général, qui avait été approuvé par plus de 90 % des Communautés de Communes et qui était prêt à fonctionner, son Président Marcel GAUDUCHEAU ayant été élu par le Conseil d'Administration, et son Directeur ayant été nommé par le Ministère, a été torpillé par le Conseil Régional qui a exercé un recours sans fondement réel contre le décret décidant de le créer. Ce recours a en effet conduit à l'annulation du décret pour un motif anodin de procédure, relatif au mode de désignation des représentants des Communautés de Communes au sein du Conseil d'Administration. Ce point sera corrigé bien entendu mais le plus important est que, dans sa décision, le Conseil d'État a complètement validé le projet sur le fond. Il a reconnu très clairement qu'il existe des besoins fonciers particuliers en Vendée, en raison d'une forte spéculation qui a fait grimper les prix trop vite et d'une croissance démographique parmi les plus élevées de France. Cela est capital : la pertinence d'un Établissement Foncier vendéen pour lutter contre la spéculation foncière et, ainsi, permettre aux jeunes Vendéens de s'installer en Vendée et aux entreprises de s'y développer, a été pleinement reconnue par la plus haute juridiction administrative française. C'est pourquoi le Conseil Général a demandé à l'État de relancer la procédure de création, qui doit aboutir au 1er trimestre 2010. Les familles qui attendent pour se loger, les maires qui ont des projets à réaliser se seraient évidemment bien passés de ce nouveau délai dû à l'obstruction de la Région. Le futur Établissement Public Foncier de Vendée disposera d'un budget d'acquisition de 15 millions d'euros par an, soit un montant par habitant bien supérieur à celui que prévoyait le projet d'Établissement Public Foncier Régional qui a échoué. C'est aussi un établissement foncier qui sera au service de tous les territoires, urbains, ruraux, insulaires ou côtiers, et non pas au seul service des grandes villes, contrairement au projet d'établissement foncier régional. La Région a voulu porter un mauvais coup au département de la Vendée en empêchant la création de notre établissement foncier. Notre détermination à conduire à son terme, désormais proche, ce grand projet d'intérêt général, est totale.

Le Groupe des élus socialistes et républicains

Pour un établissement public foncier régional

La majorité départementale n'a de cesse, depuis plusieurs mois maintenant, d'attaquer indûment la région des Pays-de-la-Loire sur la question de l'établissement public foncier vendéen. Là encore, il s'avère nécessaire de rétablir quelques faits (têtu) tant ces derniers ont été malmenés par le biais, notamment, de raccourcis fallacieux et de déclarations à l'emporte-pièce. C'est en vertu du principe de subsidiarité, qui consiste à confier la responsabilité d'une action publique à l'échelon territorial le mieux à même de remplir la mission envisagée, que les EPF d'État (qui se distinguent des EPF locaux, plus nombreux) ont tous été créés, jusqu'ici, au niveau régional : Normandie, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Rhône-Alpes, PACA, Ile-de-France, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon, Bretagne. Les seuls EPF d'État de niveau départemental (Yvelines, Hauts de Seine, Val d'Oise) sont quant à eux installés sur les territoires plus riches, plus urbanisés, plus fortement peuplés, au marché localif extrêmement tendu, de la région Ile-de-France... d'ailleurs elle-même dotée d'un EPF régional.

Les moyens financiers de la région, c'est un truisme que de le dire, sont naturellement bien supérieurs à ceux du département : ils permettront d'acquérir des terrains constructibles de façon beaucoup plus massive, notamment en Vendée, où le coût du mètre carré peut atteindre des prix exorbitants (à proximité du littoral, par exemple). Ainsi, si la région des Pays-de-la-Loire s'est opposée à la création d'un EPF départemental alors qu'elle travaille activement à la constitution d'un EPF régional, c'est tout simplement pour assurer à la population ligérienne dans son ensemble, Vendéens y compris, une meilleure maîtrise du foncier. À terme, l'EPF régional permettra le développement d'une offre de logements accessibles aux plus jeunes ou encore aux plus modestes beaucoup plus importante que celle que pourrait proposer dans les mêmes conditions l'EPF départemental.

Le département de la Vendée doit déjà faire face à de nombreuses dépenses : il doit impérativement se recentrer sur ses compétences propres, à savoir l'action sociale, la gestion et l'entretien des collèges qu'il a déjà bien des difficultés à assumer. Travailler au service des Vendéens, c'est surtout savoir où réside l'intérêt de ces derniers et préférer aux succès de communication et d'ego, une action politique certes plus modeste mais surtout plus concrètement efficace.

SANTÉ - Cancers du sein et colorectal La Vendée, bon élève du dépistage

En matière de dépistage des cancers du sein et colorectal, la Vendée fait partie des départements les mieux classés. Il faut rester néanmoins vigilants. Les dépistages doivent être réalisés tous les deux ans. Après le mois du dépistage, l'association Audace réalise un bilan.

Plus de 30 000 dépistages du cancer du sein et autour de 56 000 pour le colorectal ont été réalisés en 2008. « La Vendée est un département modèle dans le domaine. L'an dernier, 63% des femmes de 50 à 74 ans ont effectué le dépistage du cancer du sein. Ce sont 166 cancers qui ont été ainsi détectés, dont 9/10 guérissables. Les deux campagnes de dépistage des cancers du sein et colorectal ont reçu un excellent accueil dans le département », se réjouit le docteur Frédérique Mariani, médecin référent de l'association Audace. Association qui gère ces dépistages pour le département.

Gratuit et à faire tous les deux ans

« Le cancer doit avoir peur du dépistage », a martelé le docteur Mariani. « Nous sommes de véritables chiens de chasse lancés sur les traces du cancer », a ajouté le docteur Pierre-Yves Camussi, radiologue. Aujourd'hui nous repérons des tumeurs de quelques millimètres. Il y a quelques années, les patientes arrivaient avec des tumeurs de plusieurs centimètres. Or plus le



Le dépistage sauve de nombreuses vies.

cancer est pris tôt, plus il est guérissable. »

Le dépistage du cancer du sein, gratuit pour les femmes de 50 à 74 ans est à réaliser tous les deux ans. Il n'est pas fait une fois pour toutes. « C'est lors de mon troisième dépistage que le radiologue a repéré quelque chose de douteux, explique Dominique Cournailleau. J'étais comme abasourdie à l'annonce du diagnostic. Après, tout est allé très vite. J'étais opérée six semaines plus tard. Grâce au dépistage, j'ai échappé à la mort. J'ai trouvé également un soutien moral auprès de l'association Audace. Bref, je n'ai qu'un conseil à donner aux Vendéennes, c'est de réaliser ce dépistage à tout prix. Même si elles

se sentent en pleine forme. »

Même constat pour le cancer colorectal. Lorsque les symptômes se font connaître, la maladie est déjà à un stade avancé. « Là aussi, les dépistages sont à réaliser tous les deux ans. En 2008, en Vendée, 93% se sont révélés négatifs. Pour le moment, 45% de la population a répondu à l'appel, c'est bien pour une première campagne, mais il faut faire encore mieux. » « Nous organisons une vraie guerre contre le cancer. C'est l'affaire de tous. Le dépistage doit devenir une habitude de santé », conclut Véronique Besse, présidente de la commission des affaires sanitaires.

■ Renseignements : 02 51 05 55 58

ENTRAIDE - Banque Alimentaire Un nouveau camion pour une aide plus efficace

Depuis quelques semaines les bénévoles de la Banque alimentaire bénéficient d'un camion de plus pour collecter et distribuer les denrées alimentaires qui leur sont données. Un nouveau camion pour une aide encore plus efficace.

Avec plus de 75 000 kilomètres parcourus par an, le parc automobile de la banque alimentaire de Vendée s'use et s'use vite. « Chaque année, nous livrons plus de 1 200 tonnes d'aliments dans les communes vendéennes sous forme de 102 688 parts distribuées », précise André Retailleau, président de l'association. Depuis quelques semaines, l'association vendéenne dispose d'un troisième camion frigorifique, et ce n'est pas un luxe. « Tous les autres véhicules ne comptent pas moins de 200 000 km à leur compteur. Celui-ci redonne un air de jeunesse à notre parc automobile. Nous en avions besoin. Merci à tous ceux qui ont participé à son achat », se réjouit un bénévole.

Une collecte quotidienne

Chaque jour, les bénévoles de l'association récupèrent des denrées. « Nous prospectons auprès de plusieurs industriels de l'agroalimentaire afin de proposer une alimentation diversifiée et équilibrée. Nous cherchons aussi à lutter contre le gaspillage », précise André Retailleau. Une fois récupérés, les stocks sont répartis en différents colis à destination des 282 communes de Vendée. « Dans chacune de ces communes, nous sommes en lien avec les

associations locales et les centres communaux d'action sociale. Nous travaillons en partenariat avec ces organismes, et apportons les denrées alimentaires. En échange, ils s'engagent à aider les personnes à sortir de la précarité. »

« Depuis plusieurs années, nous travaillons à vos côtés, l'action quotidienne que vous effectuez auprès des plus démunis de notre département doit être soutenue », a déclaré Véronique Besse, présidente de la commission des affaires sociales, le jour de la présentation du nouveau camion.

■ Renseignements : 02 51 37 06 55
Les 27 et 28 novembre, la Banque Alimentaire organise une grande collecte nationale.



Nouveau camion de la Banque alimentaire. Il permet de transporter jusqu'à une tonne de denrées.

SANTÉ - Registre des cancers en Vendée Un atout pour la recherche

Depuis 1998, l'association EPIC-PL (Epidémiologie des Cancers en Pays de la Loire) recense tous les nouveaux cancers chez les personnes domiciliées en Loire-Atlantique ou en Vendée (1,8 millions d'habi-



Le registre EPIC-PL recense les nouveaux cancers.

tants). Cette structure est soutenue par le Département de la Vendée. Elle fait partie des douze registres généraux créés en France. Le registre Loire-Atlantique / Vendée a fêté récemment ses dix ans.

Les missions de cette structure sont doubles. Elle permet de faire avancer la recherche médicale. Et elle représente également un précieux indicateur pour la santé publique. L'association permet en effet de renseigner les professionnels de la santé sur la fréquence des nouveaux cancers ou encore de montrer leur évolution dans le temps.

■ Renseignements :
www.sante-pays-de-la-loire.com

PERSONNES HANDICAPÉES - « Le Clos du Paradis » Une nouvelle maison innovante à La Tardière



« Le Clos du Paradis » favorise l'autonomie des personnes handicapées.

Situé en lisière du bourg, « Le Clos du Paradis » accueille désormais des personnes handicapées pouvant vivre en foyer de vie. Tous les handicaps ne sont pas les mêmes. C'est pourquoi, le Conseil général privilégie des lieux de vie qui favorisent l'autonomie des personnes selon les difficultés rencontrées. En témoigne cet établissement, inauguré le 19 octobre dernier.

Le service d'accompagnement à la vie sociale du Clos du Paradis est constitué de huit studios qui donnent directement sur le jardin. Chaque résident bénéficie d'un accompagne-

ment personnalisé et adapté à ses besoins. L'objectif de ce lieu est de maintenir la plus grande autonomie possible, de préserver le lien social et de soulager les familles. Les résidents vivent ici comme à la maison.

« Actuellement, 3 500 Vendéens handicapés bénéficient du soutien du Conseil général à travers une grande diversité d'aides, rappelait Véronique Besse, vice-présidente du Conseil général, le jour de l'inauguration. Il existe aujourd'hui 1 800 places pour personnes handicapées et 237 places supplémentaires ont été prévues pour cette année. »

SPORT - Foot handicap au District de Vendée Les tournois ont démarré

Le complexe sportif de Venansault a donné récemment le top départ d'un tournoi de foot handicap. Mis en place par le District de Vendée, il a pour mission de rapprocher les structures d'accueil de personnes handicapées, comme les IME ou ESAT, des clubs de foot vendéens.

À dix minutes du premier match, Cédric, Benjamin, Jérôme, Johanne, Ghislain, Dominique et Philippe, adultes handicapés de l'ESAT de La Guyonnière, trépigment d'impatience. « Nous sommes venus ce matin en mini-bus, explique leur éducateur Gaël. C'est l'occasion de disputer des matches avec d'autres centres d'accueil et de faire du sport en dehors de notre structure. »

Une annonce au micro lance bientôt le premier match. Les guynons affrontent leurs camarades de Chantonay. Dans les buts, Jérôme est fin prêt à défendre les couleurs de son équipe. Il a enfilé sa tenue de gardien pour l'occasion.

À la fin du match, Cédric est ravi : « On est là pour voir de nouvelles têtes, pour gagner des matches et des trophées. »

D'autres tournois sont programmés, le 18 novembre à Chantonay, le 10 février à Fontenay-le-Comte et le 10 mars à Saint-Florent-des-Bois. « Chaque personne handicapée a

sa place sur le terrain, précise Denis Couturier du District Vendée. Nous voulons renforcer les liens avec les clubs de foot pour que toutes les personnes s'impliquent dans les clubs et sur le terrain. »

■ Renseignements : 02 51 44 27 33 ou 06 60 39 14 73.



Le premier tournoi de foot handicap, organisé par le District de Vendée, s'est déroulé à Venansault.

HANDICAP - Maison d'accueil La Largère Vieillir en toute sérénité

Un lieu sur-mesure pour une douzaine de personnes handicapées vieillissantes. Depuis le mois de mai, une douzaine de personnes vivent dans la maison d'accueil de La Largère de Thouarsais-Bouilloux.

Ils sont douze, âgés de 60 à 79 ans. Personnes handicapées, vieillissantes à la retraite, les lieux d'hébergement et de travail ne correspondent plus à leurs besoins. À l'occasion de l'inauguration de leur maison d'accueil « la Largère » à Thouarsais-Bouilloux, ils présenteront leurs locaux. Des locaux faits sur-mesure pour répondre à leur nouveau rythme. Du fait de leur vieillesse, comme n'importe qui, ces personnes n'ont plus les mêmes capacités, elles ne peuvent plus exercer les mêmes activités qu'elles le faisaient avant leur retraite. La maison d'accueil la Largère, s'adapte à leur

rythme. Depuis le mois de mai, une douzaine de personnes, issues des centres occupationnels de Thouarsais-Bouilloux. « Notre fonctionnement tient compte de leurs besoins. Par exemple, le personnel de ménage, ne passe dans les locaux qu'à partir de 9 heures. Ce qui permettra à nos pensionnaires de se reposer comme ils en ont besoin. Les repas sont pris dans la cuisine du bâtiment. Nos personnes âgées vieillissantes peuvent ainsi se retrouver entre elles pour les repas. Elles n'ont pas besoin de se mélanger aux autres personnes des autres sites, plus jeunes et plus bruyantes », explique monsieur Langignon, directeur de la MAPHAV. Dans les mois qui viennent d'autres maisons d'accueil pour personnes âgées vieillissantes s'ouvriront en Vendée. Elles permettront de répondre à une véritable demande.

À PARTIR DU 23 NOVEMBRE Spectacle de Noël à Nieul
Flamboyante Nativité

Cette année, c'est de l'abbaye de Nieul sur l'Autise que viendra la nouveauté. Le Site Départemental s'illuminera en effet chaque soir du 18 au 22 décembre 2009 pour un spectacle original puisant son inspiration dans le mystère de la Nativité et la magie de Noël. L'occasion de redécouvrir en famille, avec émerveillement, l'histoire qui a façonné notre identité.



Accompagnés par les voix mélodieuses de la Maîtrise des Bouches du Rhône, les spectateurs seront plongés au cœur d'un opéra féérique, illustré et mis en images autour des plus grands chefs-d'œuvre de l'art.

La majestueuse Voix de Noël évoquera tour à tour les principaux épisodes de l'histoire sainte, de la Genèse à la Nativité, à l'aide d'effets spéciaux exceptionnels : projection d'images, mise en lumière, choristes et autres surprises spectaculaires.

Enfin, les spectateurs pourront voyager dans le cloître, contempler la crèche vivante au sein de la salle capitulaire, ou encore profiter d'une dégustation pour clôturer de façon conviviale ces soirées exceptionnelles. Et qui sait, une étoile les guidera peut-être sur le retour si, sans voix, ils ne retrouvaient plus leur voie !

■ **Tarif plein :** 8€ ; tarif réduit : 5€ (dont les 7 à 26 ans) ; gratuit pour les moins de 7 ans.
■ **Horaires :** 18h30 et 21h00, les 18, 19, 20, 21 et 22 décembre
Renseignements et réservations : à partir du 23 novembre au 02 51 50 43 10

VENDREDI 27 NOVEMBRE Historial de la Vendée aux Lucs-sur-Boulogne
L'archéographie du sud-Vendée

Magali Watteaux anime une conférence à l'Historial de la Vendée, vendredi 27 novembre prochain. Elle présente ses recherches réalisées dans le sud-Vendée, dans le cadre de sa thèse en archéogéographie. Cette discipline, récente, étudie l'occupation et l'organisation de l'espace par les sociétés du passé.

La conférencière s'appuiera notamment, le 27 novembre, sur les fouilles préventives effectuées lors de la réalisation de l'autoroute A83,

dans le sud-Vendée. Ces découvertes ont permis de montrer la richesse archéogéographique de ce secteur.

Cette intervention fait partie du cycle annuel de conférences consacrées à l'actualité archéologique en Vendée.

Elles sont organisées à l'Historial de la Vendée, lieu de conservation et de présentation des archives du sol vendéen. L'entrée est gratuite.

■ **Renseignements :** 02 51 47 61 61 ou <http://historial.vendee.fr>



LES 28 ET 29 NOVEMBRE Chœur du Pays d'Albret
Les voix du Sud-Ouest

Les 28 et 29 novembre, l'ensemble vocal du Chœur d'Hommes du pays d'Albret donnera deux concerts. L'un, le samedi 28 novembre à Saint-Étienne-du-Bois au profit de l'association de Solidarité et Amitié Vendée Afrique, SAVENA, à 20h30 dans l'église de la commune.

L'autre aura lieu le dimanche 29 novembre à 17h, dans l'église de La Chapelle Hermier. Il sera donné dans le cadre de la 8e édition du festival Les Hivernales organisé par l'office de tourisme du Pays des Achards.

L'ensemble vocal du chœur d'hommes du pays d'Albret regroupe une vingtaine de choristes originaires du Sud-ouest de la France. Il propose un vaste répertoire, de la musique sacrée à la musique populaire française et la musique traditionnelle.

■ **Renseignements, réservations :** le 28/11 : 02 51 34 52 11 - le 29/11 : 02 51 05 90 49 ou 06 32 47 02 19



LES 21 ET 22 NOVEMBRE La Mainborgère
Arts et découvertes s'exposent

Les 21 et 22 novembre, à La Mainborgère, dans la commune de Château-Guibert, ont lieu les portes ouvertes d'Arts et Découvertes.

L'association organise une exposition-vente. Elle a invité pour l'occasion la peintre Françoise Caillaud.

Durant ces deux journées, les visiteurs découvriront les créations des adhérents en peinture, photo, et céramique.

Des œuvres de ferronnerie, des

dentelles, des broderies, des maquettes et des sculptures sur bois seront également exposées aux visiteurs.

L'exposition a lieu dans la salle polyvalente de la commune, à La Mainborgère, chaque jour, de 10h30 à 18h30.

L'entrée est gratuite.

■ **Renseignements :** <http://chateau.guibert.free.fr>



SAMEDI 21 NOVEMBRE
Les Vamps vendéennes Léontine et Eugénie à St-Laurent/Sèvre

Les deux artistes vendéennes Léontine et Eugénie sont sur la scène de Saint-Laurent-sur-Sèvre, le samedi 21 novembre à 20h30, salle de la clef des champs. Elles fêtent les trente bougies de l'association Montfortaise Tir qui organise cette soirée hilarante.

Les deux jeunes femmes proposent au public de marquer cet anniversaire dans la bonne humeur, et avec humour, durant deux heures de spectacle. Les spectateurs auront un aperçu de la vie palpitante des artistes, par exemple, de la façon dont Léontine va enfin réussir à se débarrasser de son mari. Quant à Eugénie, elle cherche en vain à se séparer de son Mathurin. La suite de leurs aventures se vivra sur scène.

■ **Tarif :** 12€
Renseignements : 02 51 67 76 84 ou www.montfortaise-tir.fr



AVANT LE 15 DÉCEMBRE
Championnat de Vendée Scrabble Duplicate

Le championnat de Vendée des amateurs de scrabble s'organise. Les inscriptions sont lancées, elles seront closes à partir du 15 décembre.

Ce championnat de Vendée se déroulera le lundi de Pâques, le 5 avril à la Chaize-le-Vicomte. Les inscriptions sont gratuites mais réservées aux Vendéens.

Le jeu de Scrabble en famille « duplicate » existe depuis les seventies. Duplicate veut dire ensemble. Au contraire du jeu en famille, il élimine la part de hasard due aux tirages. Il garde cependant les mêmes règles quant aux mots admis et à la manière de compter les points. Au début de la partie, chaque joueur à un jeu, les lettres sont étalées face visible. Un arbitre tire sept lettres au

hasard et les annonce à haute voix. Chaque joueur prend les sept mêmes lettres et dispose de trois minutes pour trouver un mot.

■ **Renseignements :** 02 51 20 17 96

AGENDA VIDE GRENIERS ET MARCHÉS DE NOËL

Vide-Greniers

Samedi 21 novembre

• **Montaigu** - Salle des Fêtes
Bourse aux jouets, livres, dvd, puériculture.
9h/13h - 02 51 94 09 02

• **Puyravault** - Salle du Foyer rural
Bourse aux jouets, puériculture, déco Noël.
9h30/17h30

Dimanche 22 novembre

• **La Châtaigneraie**
Salle Belle Epine
Bourse aux jouets, puériculture, vêtements.
9h30/18h - 02 28 13 93 99

• **St Gervais** - Salle de sports
Bourse aux jouets, vêtements.
8h/13h

Samedi 28 novembre

• **St Philbert de Bouaine**
Salle Polyvalente
9h30/17h

Dimanche 29 novembre

• **Noirmoutier en l'Île**
Salle de la Pree aux Ducs
Spécial enfants - Bourse aux jouets, puériculture, vêtements.
8h/18h

Marchés de Noël

Samedi 28 novembre

• **Champ St Père** - 14h/20h
• **Teize-Septiers** - 18h30 à Minuit
• **Vouvant** - 15h/19h

Dimanche 29 novembre

• **Champ St Père** - 10h/18h
• **Teize-Septiers** - 10h/19h
• **Vouvant** - 10h/19h

LES 28 ET 29 NOVEMBRE Concert de Sainte Cécile à Maillé
Avec l'Harmonie de l'Armée de Terre de Rennes

Le concert de Sainte Cécile à Maillé se déroule cette année les samedi 28 et dimanche 29 novembre.

Pour son traditionnel concert de Sainte Cécile, l'Ensemble Musical de Maillé recevra en deuxième partie la prestigieuse Harmonie de l'Armée de Terre de Rennes (RTNO).

Cet ensemble est dirigé par Jean-François Durand, assisté de Jean-Claude Leberuyser. Cette formation est constituée de cinquante-cinq musiciens. Leur répertoire de concert passe essentiellement par de la musique classique, de la variété et

se passe parfois par des musiques de films et des compositions d'auteurs régionaux ou contemporains.

L'Ensemble Musical vendéen assurera quant à lui la première partie. Vincent Dagbert et Victorien Garreau dirigeront les musiciens.

Les deux concerts seront donnés, le samedi 28 novembre à 20h30 et le dimanche 29 novembre à 14h30, dans la salle Polyvalente de Maillé.

■ **Tarifs :** 10€
Renseignements : 02 51 51 06 44 ou 02 51 87 00 19



DIMANCHE 29 NOVEMBRE

Faymoreau

Alcantoriane chante Noël

Le dimanche 29 novembre, à 16h à la chapelle des Mineurs de Faymoreau, le chœur Alcantoriane chantera Noël. Au programme du concert: Magnificat de Vivaldi, Cantates de Noël de Bach, et musiques traditionnelles de Noël d'ici et d'ailleurs.

Alcantoriane est un chœur d'adultes de l'Académie de Musique des deux-Sèvres. Il a été créé il y a huit ans par Alain Charron, chef d'orchestre, fondateur et ancien chef de chœur du Collegium Vocal de Chauvray. Ce chœur mixte a participé à de nombreux concerts. Il était ainsi en représentation à l'Opéra de Buca-

rest en 2006, à l'Oratoire du Louvre en 2007 ou encore à l'Albert Hall de Londres

■ Renseignements : 02 51 00 43 76



DU 17 AU 29 NOVEMBRE

Mortagne-sur-Sèvre

Avis aux p'tits gourmands

Du mardi 17 au dimanche 29 novembre, l'animation « Enfance Famille » offre aux enfants et aux familles du canton de Mortagne-sur-Sèvre diverses animations éducatives et ludiques.

Plusieurs jours d'animations consacrées à la petite enfance sont prévues, autour du thème « Les Gourmandises ».

Les nombreuses animations sont gratuites et s'adressent tant aux enfants qu'à leurs parents. Mais une chose est sûre, il faut absolument être gourmand pour apprécier les festivités au programme. Les activités ne manqueront pas pour s'amuser en famille, à quelques semaines des vacances de Noël. En parallèle de ces animations, deux temps forts viendront rythmer cette semaine pla-

cée sous le signe des papilles.

Une conférence-débat sur le thème « Le repas avec notre enfant est-il un plaisir ou peut-il devenir un cauchemar? » est proposée dans la salle « La Clef des Champs » à Saint Laurent sur Sèvre, le mardi 24 novembre. Elle débute à 20h. L'entrée est libre.

Le deuxième temps fort est un spectacle intitulé « L'anniversaire de Berlingot ».

Il se déroule dans la salle de Landebaudière à La Gaubretière. Ce deuxième rendez-vous, à ne pas manquer, attend les petits curieux, le dimanche 29 novembre, à 15h30.

■ Tarif : 2€ (29 novembre)
Renseignements : 02 51 66 64 46

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Nieul-sur-L'Autise

Versailles s'invite à l'art en goûter

Le dimanche 22 novembre se tiendra la troisième et dernière après-midi de l'Art en Goûter de la saison. Le rendez-vous est donné à 15h. Alain Baraton, jardinier en chef du château de Versailles donnera une conférence autour du thème « Les jardins du château de Versailles ».

Après la pause goûter, le trio Euterpe donnera un concert de musique de chambre avec à son programme des œuvres de Boccherini, Beoly et Beethoven.

Une fois encore, les enfants sont

conviés en même temps que leurs parents mais pour des animations différentes.

Avec le jardinier en chef du château de Versailles, ils découvriront les secrets des agencements des grands jardins et leurs espèces végétales. Ils découvriront aussi les différences qui existent entre le jardin médiéval de l'abbaye de Nieul-sur-L'Autise et celui de Versailles.

■ Renseignements : 02 51 50 43 10
Tarifs : pour les adultes : 8€ et 5€, pour les enfants : 3€

21 ET 22 NOVEMBRE

Coupe de France de football

Quatre équipes vendéennes au 7^e tour

Les Herbiers, Luçon, le Poiré-sur-Vie et Saint-Fulgent, quatre équipes vendéennes de la Ligue Atlantique ont remporté leur ticket d'admission pour le 7^e tour de la Coupe de France de Football. Les 21 et 22 novembre prochains, les quatre équipes vendéennes donneront tout pour vaincre leurs adversaires.

La Vigilante de Saint-Fulgent (DHR), petit Poucet de la Ligue, jouera à domicile contre Orléans (CFA) le samedi 21 novembre à 14h30. « Nous avons la chance de jouer ce

7^e tour à domicile, mais cela nécessite une organisation irréprochable. Nous avons mobilisé de nombreux bénévoles, nous pensons accueillir dix fois plus de spectateurs qu'à l'ordinaire. Ce match est une récompense pour les joueurs et pour toutes les personnes qui œuvrent au sein de la Vigilante. Pendant le match, notre objectif sera de résister le plus longtemps possible défensivement tout en essayant d'exister offensivement. Tant que nous aurons une chance, nous la jouerons à fond, explique Al-

LES 28 ET 29 NOVEMBRE

Spectacle au Théâtre Millandy de Luçon

Un train de vie au chœur des étoiles

« Train d'vie », association composée d'une trentaine de personnes, propose un spectacle à Luçon, les 28 et 29 novembre.

Le théâtre Millandy lève le rideau pour plonger le public au Chœur des Étoiles, le samedi 28 à 20h45 et le dimanche 29 à 14h30.

« Train d'vie » réalise et met en scène des spectacles de variétés au profit d'associations humanitaires et caritatives, venant en aide principalement aux enfants.

D'Édith Piaf à Michel Sardou, en

passant par Jean-Jacques Goldman, ces spectacles musicaux transportent le public des années soixante à aujourd'hui.

Chaque année, les acteurs, les chanteurs, les accessoiristes, les couturières, les danseuses, les musiciens se plient en quatre pour faire de ces soirées des moments festifs et sympathiques.

■ Tarifs : 10€, 5€ (-18 ans et étudiants)
Renseignements : 02 51 29 23 20



À PARTIR DU 21 NOVEMBRE

Chantonay et Les Lucs/Boulogne

Deux rendez-vous de peinture



Deux expositions de peinture sont à noter. À Chantonay, le salon d'automne a lieu du 21 novembre au 4 décembre, place de la liberté. Les peintres amateurs exposent du lundi au vendredi, 8h30/12h30 et 13h30/18h, le samedi 9h30/12h30 et le dimanche, 14h30/18h. Par ailleurs, Roland Chaigne, peintre animalier,

expose à la galerie du Sénéchal, aux Lucs-sur-Boulogne, les 21 et 22 novembre. Le monde animalier s'admire sur toiles (entrée libre), 10h/12h30 et 14h30/18h30. Il expose aussi au Logis de la Chabotterie.

■ Renseignements :
www.ville-chantonay.fr

DU 24 AU 29 NOVEMBRE

Chantonay

Eperluette, festival des contes

Du 24 au 29 novembre se déroulera Eperluette, le festival des contes et musiques à Chantonay.

Pendant cinq jours, le Festival ouvrira ses portes aux contes et aux rêves. Onze spectacles, pour enfants, pour les familles ou pour

les plus grands seront proposés au cours du festival.

Jérôme Aubineau et Basile Gahon, Laurent Carudel et Delphine Franck, Bernadette Bidaude et Jean-Louis Compagnon, fabricants de rêves et musiciens, tous entraîneront leurs spectateurs dans des mondes fabuleux, proches et lointains, de celui dans lequel nous vivons.

Eperluette, c'est aussi le festival dans lequel les spectateurs deviennent acteurs. Cette année, ils découvriront, la nouvelle formule de la soirée bougie. Il pourront aussi se rendre à l'atelier du cabaret apéro, où dix allumeurs de rêve ne cessent de chercher et d'improviser des histoires. Enfin, le dimanche matin, à partir de 9h30, les familles pourront prendre leur petit-déjeuner dans la forêt des livres. Les fées des livres leur feront découvrir les trésors cachés.

■ Renseignements :
02 51 46 82 61
www.festival-eperluette.com

DU 20 AU 28 NOVEMBRE

La comédie musicale Chance sur scène à Challans

La comédie musicale « Chance » se déroule à Challans, théâtre Le Marais, les vendredi 20, samedi 21, vendredi 27 novembre à 20h45 et le samedi 28 novembre à 15h et 20h45. Mis en scène par l'association Sigma, cette pièce a pour vocation de vous mettre de bonne humeur jusqu'à la fin de l'année. Dans « Chance », il n'y a que des bonnes nouvelles. L'histoire se déroule dans un cabinet d'avocats parisiens.

■ Tarifs : 11€, 7€
Renseignements : 02 51 93 19 75



■ Renseignements : www.fff.fr

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Karting Belleville-sur-Vie

Il y a des courses à faire

Le trophée 125 cm3, course vitesse en deux temps, se déroule le samedi 28 novembre sur le circuit Philippe Alliot de Belleville-sur-Vie. Il est ouvert à tous. Il a lieu de 14h à 16h, par séries de huit pilotes. Le circuit met à la disposition des pilotes des combinaisons et des casques.

À noter que le circuit est ouvert durant l'hiver de 10h à 18h (karts 270cc 4 temps, 125cc 2 temps, enfants, adaptés et mini-motos).

■ Tarif : 75 euros par pilote
Renseignements : www.karting-philippealliot.com ; 02 51 41 05 05

AGENDA RANDONNÉES

Dimanche 22 novembre
• Randonnée de la Vallée Verte à La Roche-sur-Yon
Nouveaux circuits de 11 à 17 km (randonnées pédestres) et de 25, 35 et 50 km (VTT) : départ, avenue Picasso à La Roche-sur-Yon (Maison de la Vallée Verte) à 8h30.
Renseignements : 02 51 62 26 40

• Randonnée pédestre de Saint-Martin-des-Noyers
Parcours de 8, 13 et 20 km. Départs entre 8h et 10h, salle carteau, dans le bourg de Saint-Martin-des-Noyers.
Tarifs : 5€, 1€ (5/11 ans)
Renseignements : 02 51 07 84 57

• Randonnée pédestre « Laurent Vignaud » à Sallertaine
Parcours de 25 ou 12 km. Départs à 8h (25 km) ou 9h (12 km), près de l'église.
Tarifs : 5€, 6€ (sur place) pour les 25 km et 3€ (12 km)
Renseignements : 02 51 68 29 97



ECONOMIE - Christian Estrosi en Vendée

Un soutien exceptionnel pour les entreprises du Sud Vendée

Le Ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, est venu à l'initiative de Philippe de Villiers et de Dominique Souchet apporter le soutien de l'Etat aux actions menées pour conforter les entreprises du Sud Vendée. Après une réunion de travail au Conseil général de la Vendée, il s'est rendu dans l'entreprise Plysorol à Fontenay le Comte. Devant tous, il a confirmé que le bassin du Sud Vendée allait bénéficier d'une aide de 1,5 millions d'euros dans le cadre du Fonds National de Revitalisation du Territoire, pour renforcer l'emploi et l'économie locale. Il a également obtenu que Plysorol, récemment reprise par un Groupe chinois, maintienne tous ses emplois pendant trois ans au moins. Un grand soulagement pour les vendéens.



Le bassin d'emploi de Fontenay bénéficiera du Fonds National de Revitalisation des Territoires.

« Notre territoire va bénéficier de nouveaux moyens permettant de financer des projets de développement d'entreprises. C'est un atout important pour le Sud Vendée qui va voir son tissu économique revitalisé »

explique Dominique Souchet, Député du Sud Vendée.

Le grand bassin de Fontenay-le-Comte vient en effet d'être retenu comme territoire appelé à bénéficier du Fonds National de Revitalisation des Territoires (FNRT). À ce titre, les cantons de Fontenay, l'Hermenault, Saint Hilaire des Loges, Maillezais, Chaillé-les-Marais et la Châtaigneraie

vont se voir accorder une enveloppe de prêts de 1.5 millions d'euros. « *Le Gouvernement a reconnu, comme nous le souhaitons, la situation spécifique du bassin de Fontenay* ».

Rencontre avec les salariés

Après un tour de table avec les élus au Conseil général, le Minis-

tre Christian Estrosi a été à la rencontre des salariés. Chez Plysorol, il a exigé de François Wu, directeur général, que tous les engagements pris à l'égard des salariés soient tenus : le maintien de tous les emplois, la réalisation des investissements promis devant le Tribunal de commerce et l'approvisionnement garanti de l'usine par le biais des forêts gabonaises concédées par Plysorol.

Le directeur général de Plysorol a accepté l'ensemble de ces exigences qui garantissent pleinement la pérennité de l'usine de Fontenay.

Le Ministre, ensuite, a eu un échange avec les salariés de Samro. Il a assuré que l'Etat prendrait tout sa part pour financer le plan de formation qui doit être présenté par les dirigeants de l'entreprise afin d'éviter les licenciements.

Enfin, Christian Estrosi a confirmé que l'Etat pèsera de tout son

poinds pour que la multinationale SKF soit contrainte de financer la revitalisation de Fontenay le Comte à hauteur de 2 millions d'euros, la somme maximale prévue par la loi. Cette enveloppe permettra le développement d'entreprises pour créer de nouveaux emplois.

Cinq territoires concernés en France

Leur ténacité a payé. Avec le Sud de la Vendée, seuls quatre autres territoires ont en effet été retenus par le Comité National de Suivi du FNRT le 22 octobre dernier et vont bénéficier de cette enveloppe de prêts : le Vaucluse, la Savoie, et deux zones d'emploi de l'Oise.

Pour sa part, le Président du Conseil général grâce à Vendée Expansion a également annoncé soutenir les investissements de l'entreprise CANTREAU à Fontenay et la création du Vendéopole de Sainte-Gemme-la-Plaine.



Les témoignages des élus du Sud Vendée



Marie-Jo Chatevaire
Conseiller général du canton de Fontenay le Comte

« N'ajoutons pas à la sinistrose. Il faut rebondir ! »

Vu la situation que nous traversons avec la crise de l'emploi sur le secteur de Fontenay, pas besoin d'en rajouter. N'ajoutons pas à la sinistrose, il faut re-

bondir ! On a perdu aujourd'hui entre 600 et 700 emplois avec Thoinard et SKF. La visite du Ministre de l'Industrie ces jours-ci a été perçue comme un signe fort : l'Etat s'engage aux côtés des élus pour aider à la relance de l'économie. Le FNRT va permettre aux entreprises d'avoir des conditions d'installation dans le secteur de Fontenay qui rendront le territoire plus attractif. Nous avons des terrains disponibles. Nous avons des pistes dans l'agroalimentaire ou dans le traitement de surface en métallurgie. Nous sommes aussi à proximité de l'A 83. De plus, des plans de formation seront proposés dans le bassin d'emploi et nous avons une main d'œuvre à la fois qualifiée et disponible.



François Bon
Conseiller général du canton de St Hilaire des Loges

« Le Ministre de l'Industrie n'a pas fait une visite de courtoisie »

« L'accord sur le FNRT pour relancer l'activité dans le Sud Vendée ne peut être que salué, sans oublier aussi les aides pour la formation. Qu'un ministre du Gouvernement se soit déplacé sur place pour prendre la mesure de la situation est important. Il en a d'ailleurs reparlé sur des médias nationaux dans les jours qui suivaient. Il a voulu apporter des réponses concrètes pour tirer le bassin de Fontenay du marasme. Bref, il n'a pas fait une visite de courtoisie. Notre objectif commun : favoriser la reprise et ne pas laisser les salariés au bord de la route. L'entreprise Thoinard a disparu sur ma commune. 180 emplois ont été perdus du jour au lendemain. Derrière, cela signifie des écoles et des commerces qui ferment, et des familles qui sont durablement éprouvées. C'est dur ! »



Dominique Souchet
Vice-président du Conseil général et Conseiller général du canton de Luçon

« Un soutien encourageant pour le combat que mènent les élus du Sud Vendée »

En tant que Député de la Vendée, Dominique Souchet a alerté M. Estrosi le 23 septembre dernier, à l'Assemblée Nationale, de la situation traversée par Plysorol. Il lui a demandé que l'Etat fasse tout son possible pour éviter une liquidation judiciaire, et redonner des perspectives d'avenir à un groupe situé dans un bassin d'emploi en grande difficulté.

« Nous sommes heureux que Monsieur Estrosi ait entendu la voix des élus vendéens et qu'il soit venu à Fontenay se rendre compte par lui-même de la situation et annoncer des mesures concrètes. C'est un soutien encourageant dans le combat que nous menons. Il a d'ailleurs reparlé de sa visite dans le Sud Vendée à l'Assem-

blée Nationale le mercredi suivant. Il a cité Plysorol comme un exemple de sa politique volontariste pour les groupes français faisant l'objet d'une reprise». Ce volontarisme conjugué entre le Conseil général de la Vendée et l'Etat est une référence qu'il compte appliquer pour la politique française de revitalisation des territoires. »

Qu'est-ce que le FNRT ?

Le FNRT (Fonds National de Revitalisation du Territoire) est un fonds visant à venir en aide aux territoires les plus touchés par des restructurations économiques et qui ne bénéficient pas ou insuffisamment de fonds versés par les entreprises au titre des conventions de revitalisation. Il est financé par le Ministère de l'Industrie et la Caisse des Dépôts.

Ces moyens nouveaux mis à la disposition de notre territoire vont permettre de financer des projets de développement ou de reprise d'activité au moyen de prêts bonifiés aux entreprises, gérés par OSEO. C'est un instrument précieux dont va pouvoir bénéficier le Sud-Vendée-Est, pour revitaliser son tissu économique et créer de nouveaux emplois.

Zone d'emploi du Sud Vendée

Population : 103 813 habitants
Evolution de la population entre 1999 et 2006 : + 5,35 %
Répartition des emplois par secteur d'activité (en 2008) : Industrie : 36,07 % Construction : 13,09 % Commerce : 18,54 % Services : 32,30 %
Nombre total d'emplois : 21 883
Evolution du nombre d'emplois (hors secteur agricole) entre 2003 et 2008 : + 4,75 %